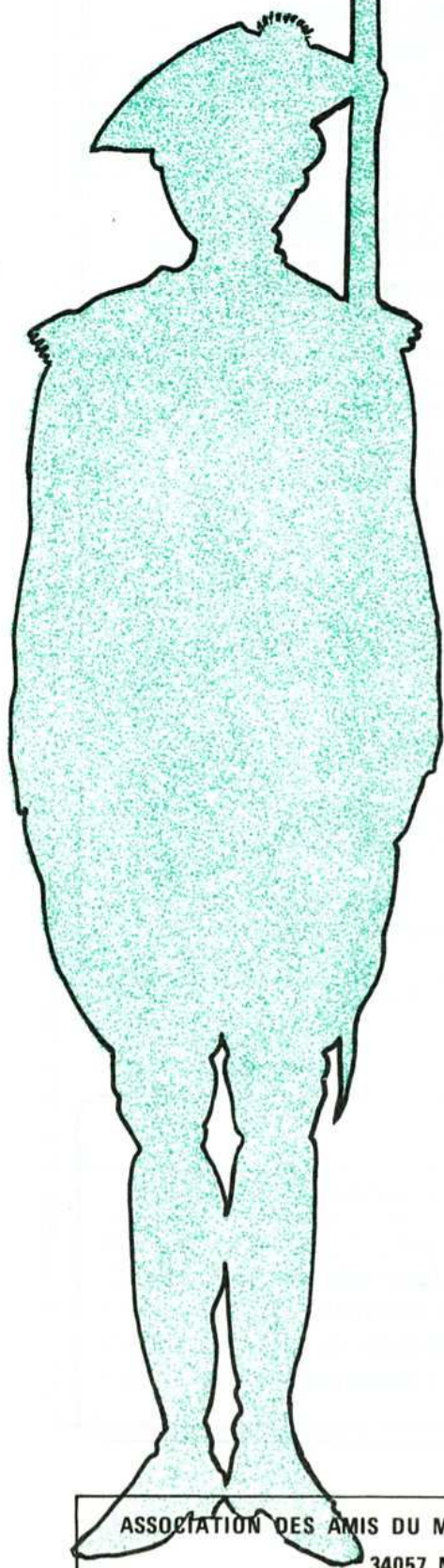


# INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES  
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

N° 11 1987



*Légionnaire tenue de parade MAROC 1936  
Aquarelle dédiée de M. Andréas H. ROSENBERG  
don du colonel (E.R.) JAUBERT, membre actif n° 543*



# PRECISIONS

## Bulletin n° 9

### • Un des nombreux fantassins tués à l'ennemi en août 1914

«Le 23<sup>e</sup> R.I. ne faisait pas partie de la 14<sup>e</sup> D.I. - P.C. Belfort - 27<sup>e</sup> Brigade - 44<sup>e</sup> R.I. Lons le Saulnier - 60<sup>e</sup> R.I. Besançon - 28<sup>e</sup> Brigade : 35<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> R.I. à Belfort.

Le 23<sup>e</sup> R.I. a appartenu jusqu'en 1913 à la 13<sup>e</sup> D.I. P.C. Chaumont - 21<sup>e</sup> R.I. Langres - 109<sup>e</sup> R.I. Chaumont - 23<sup>e</sup> R.I. Bourg en Bresse - 133<sup>e</sup> R.I. Belley.

La loi sur le recrutement votée en 1913 a ramené la durée du service militaire de 2 à 3 ans le surplus d'effectif a permis la création du 21<sup>e</sup> C.A. à Epinal et d'une nouvelle Division d'Infanterie la 43<sup>e</sup> D.I. existant déjà.

La brigade de la 14<sup>e</sup> D.I. - 23 - 133<sup>e</sup> D.I. devint à cette époque la 82<sup>e</sup> brigade de la 41<sup>e</sup> D.C. - Q.G. à Remiremont.

C'est donc bien sous le commandement du général commandant le 7<sup>e</sup> C.A. comprenant les 14<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> D.I. que le 23<sup>e</sup> R.I. a participé à la première offensive d'Alsace.

Monsieur BADOT Roger  
Membre actif n° 642

## Bulletin n° 10

### • Insigne du 24<sup>e</sup> B.C.A. 1940-1942

- Au lieu de : « Canton Senestre » lire : « Canton Dextre ».
- Au lieu de : « du chef de la Citadelle » lire : « du chef, la Citadelle ».
- Au lieu de : « en pointe dextre » lire : « en pointe Senestre ».

### • Le bataillon colonial sibérien

- Notes : (1) - Broussilof, non Broussilofa.  
(7) - Général Roquerol, non Roqueroi.

### • Insigne 2<sup>e</sup> B.E.P. - 2<sup>e</sup> R.E.P.

Après : J- Balme : non homologué ; avec grenade argent et revers uni.

Ajouter : J- Balme : non homologué ; avec grenade or et revers uni.

Au lieu de : . . . l'inscription en relief « les officiers du 2<sup>e</sup> R.E.P. » par Andor, et également un modèle portant au revers la même inscription mais qui, cette fois est gravée par J- Balme.

Lire : . . . , l'inscription en relief « les officiers du 2<sup>e</sup> R.E.P. ». Par Andor, également un modèle portant au revers la même inscription mais qui, cette fois, est gravée.

## SOMMAIRE

- Page 4 : A propos d'un emblème.  
Page 13 : Les canons d'accompagnement avant 1815.  
Page 18 : Le pigeon voyageur.  
Page 23 : Tour de France des Salles d'Honneur, le 8<sup>e</sup> R.P.I.Ma.  
Page 24 : Un soldat d'Afrique.  
Page 28 : L'Insigne du 7<sup>e</sup> R.T.M.  
Page 31 : Le point sur la réorganisation de l'armée de Terre.

# La couleur bleue et les chasseurs alpins

L'article publié dans le numéro 9 de notre revue sur certaines traditions des chasseurs à pied nous a valu plusieurs remarques, dont les plus dignes d'attention étaient contenues dans la lettre que nous a adressé le conservateur du musée des Chasseurs. Je lui ai répondu directement, mais je tiens à dire ici combien j'ai été satisfait de l'intérêt suscité par nos affirmations, ainsi que par nos erreurs. Je voudrais revenir cependant sur deux points.

D'abord pour relever une erreur commise dans la légende qui accompagne la photographie en couleurs de la page centrale et qui représente un mannequin de chasseur du 22<sup>e</sup> bataillon. Au lieu de «chasseur du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseur (ô orthographe !) à pied», il faut lire «chasseur du 22<sup>e</sup> bataillon alpin de chasseurs à pied», qui est l'appellation officielle, ou «chasseur du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins», qui est l'appellation courante.

La datation reste inchangée «1919 - 1935», mais en réalité l'uniforme mis en dépôt par le musée de l'armée est plus précisément de 1919 ou 1920, en raison de la dimension des boutons de 16 millimètres, qui sont d'un modèle de guerre abandonné dès 1921 pour le bouton de 22 millimètres.

La teinte des différents effets qui composent cette tenue est mal rendue par la reproduction sur papier d'une diapositive. Mais il faut admettre que la technique a des limites.

Je donne donc la description des teintes des différents effets :

- le béret du modèle décrit le 24 mars 1889, est en laine bleu foncé avec cor en drap jonquille, du modèle du 8 juin 1896 ;
- la vareuse est, semble-t-il, une vareuse-dolman de chasseur alpin du modèle modifié en 1915, c'est-à-dire sans bourrelets d'épaule et avec le collet rabattu moins large que le modèle initial du 28 janvier 1891. Supprimée en 1920, cette vareuse dolman fut portée jusqu'à extinction des stocks, vers 1928. Elle est en drap de la teinte que la «description des nouveaux uniformes du 12 octobre 1916», page 11,

appellé gris de fer bleuté, c'est-à-dire d'un bleu foncé mêlé de fils blancs (très visibles sur le mannequin), donc plus clair que le bleu du béret. Cette teinte, a été officiellement conservée à la vareuse qui a remplacé la vareuse-dolman en 1920 comme en témoigne la «description des uniformes du 1<sup>er</sup> septembre 1923». Il faut attendre la circulaire du 9 mars 1936 pour que le gris de fer bleuté soit remplacé par le bleu foncé, avec cette précision que les vareuses de l'ancienne teinte seront portées jusqu'à épuisement des approvisionnements ;

- le pantalon-culotte, du modèle du 12 octobre 1916 est en drap gris-de-fer foncé, c'est-à-dire comportant 95 % de laine bleue et 5 % de laine blanche, avec passepoils jonquille sur les côtés extérieurs. Le gris-de-fer foncé est assez proche de la couleur ardoise. C'est, depuis fort longtemps, la teinte du pantalon des chasseurs à pied, conservé aux chasseurs alpins à leur création en 1886. Dans les textes officiels cette teinte est, officiellement, confirmée le 9 mars 1936, quand la vareuse devient bleu foncé et même le 20 avril 1939 pour le pantalon pour troupes à pied toutes armes modèle 1938, c'est-à-dire le pantalon de golf :
- les bandes molletières sont en drap bleu foncé, du modèle d'origine ; après 1922, elles seront en drap gris de fer bleuté comme les vareuses ;
- les équipements sont en cuir fauve, ciré en noir (malgré le règlement) dans les bataillons alpins du moins.

Mon assertion, dans le dernier paragraphe de l'article sur les traditions des chasseurs, selon laquelle les chasseurs n'auraient été entièrement habillés en bleu foncé que dans l'armée d'armistice m'a valu de nombreux démentis d'anciens chasseurs alpins pour la période postérieure à 1937. Ils affirment tous avoir porté une vareuse et un pantalon de même teinte bleu foncé.

● Colonel (ER) P. CARLES

# A PROPOS D'UN EMBLEME :

## LES MOBILES D'INDRE-ET-LOIRE ET LE DRAPEAU DU 88<sup>e</sup> REGIMENT PROVISOIRE D'INFANTERIE

1870 - 1871

*La salle du XIX<sup>e</sup> siècle présente au visiteur un drapeau tricolore bleu, blanc, rouge, qu'un examen superficiel rangerait volontiers parmi les emblèmes officiels des corps d'infanterie. Or, il n'en est rien.*

*Ses dimensions : 1,11 m de large sur 1,05 m de haut ne correspondent pas au carré de 0,90 m de côté défini par le décret du 20 avril 1848, toujours en vigueur.*

*Ses inscriptions ne sont pas réglementaires puisque, sur l'une des faces, on lit en effet :*

*81<sup>e</sup> Régiment de Mobiles  
d'Indre-et-Loire*

*alors que les régiments de cette origine créés durant la guerre franco-allemande de 1870-1871 ne recevaient pas d'emblème national (1).*

*Il s'agit donc d'un drapeau réalisé à l'initiative du corps, après les hostilités en toute vraisemblance puisque la même face s'orne d'une liste de combats qui n'a pu être arrêtée avant le « cessez-le-feu ». BAULE-BEAUGENCY - VENDOME - LAVAL).*

*On imagine plutôt les « vétérans » du 88<sup>e</sup> voulant avoir leur drapeau pour se regrouper autour de lui lors des manifestations du souvenir ; jusqu'au jour où le dernier d'entre eux ayant disparu, une main pieuse a déposé cette relique au musée de l'Armée, lequel à son tour l'a transmise au musée de l'Infanterie au moment de son installation.*

*Il se trouve que le général Pierre Bertin qui a conçu et agencé la salle du XIX<sup>e</sup> siècle avait également, le 28 mai 1970, évoqué les mobiles d'Indre-et-Loire devant la société archéologique de Touraine. Ses propos d'alors (2), condensés dans les pages qui suivent, nous permettront de mieux connaître ces « mobiles de 70 » souvent décriés, à tort.*

Avant de retracer une page de leur histoire, il paraît utile de rafraîchir les souvenirs d'école et de situer exactement les mobiles de 1870, les « moblots » comme on disait à l'époque.

Alors qu'en 1914, puis en 1939, la mobilisation des forces armées sera entièrement menée par l'autorité militaire disposant de la totalité des contingents, en 1870 le système est autre car la conscription ne touche

pas la totalité des classes d'âge. Les étudiants, les séminaristes, les soutiens de famille, ceux qui tirent un bon numéro ou ceux qui ont le moyen de payer un remplaçant sont exemptés du service actif. Il y a donc peu de réservistes instruits et les effectifs concernés par la mobilisation militaire sont faibles.

C'est pourquoi on a prévu les forces d'appoint de la garde nationale. En cas de besoin, celle-ci est convoquée et organisée par le ministre de l'Intérieur disposant de ses préfets et c'est seulement quand les unités sont sur pied qu'elles passent aux ordres du ministre de la Guerre. Un tel système présente un vice fondamental parce que l'autorité civile n'a pas les moyens techniques de mener à bien une tâche qui, en tout état de cause, n'est pas la sienne. En juillet 1870, l'organisation de la garde nationale prévue par la loi Niel de 1868 est d'ailleurs à peine ébauchée et, en dépit de l'énergie déployée à la dernière minute, on enregistre des mécomptes graves. A tel point que le système sera abandonné après la défaite.

Pour la 18<sup>e</sup> division militaire de Tours, l'ordre de procéder à l'appel des gardes nationaux mobiles est lancé par l'administration impériale le 12 août 1870. Cette convocation touche tous les jeunes gens des classes 1865 à 1868 dispensés du service actif à un titre quelconque. Ils rejoignent le 28 août, sans défaillances. Dans l'ensemble et compte tenu de leur origines intellectuelles et sociales, ces recrues d'un type particulier constituent une élite animée par un véritable élan national. Mais elles ignorent tout de la vie militaire.

Les cadres désignés à l'avance par l'autorité préfectorale ont reçu leur nomination officielle le 18 août. Les uns sont des « anciens » ayant porté des galons, voire l'épaulette. Au départ, ils sont 10 sur 53 officiers convoqués et avec quelques vieux sous-officiers ils fournissent l'ossature des unités. Les autres sont des « bleus » choisis parmi les mobiles. Ils n'ont aucune connaissance du métier mais du fait de leur situation personnelle, ils possèdent souvent une vocation de chef. Ils s'instruiront en marchant et hormis le cas unique d'un capitaine commandant de compagnie, ils auront tous un comportement assuré au feu. Le choix du préfet avait été judicieux.



Initialement, deux bataillons sont mis sur pied. Par la suite, ils donneront naissance à un troisième et le 24 novembre, l'ensemble prend le nom de 88<sup>e</sup> régiment provisoire d'infanterie que l'on continu d'appeler le « 88<sup>e</sup> mobiles ».

Le régiment est commandé par M. de Cools, chef d'escadrons de cavalerie démissionnaire et promu lieutenant-colonel au titre de l'armée auxiliaire. Les bataillons sont respectivement aux ordres :

- le 1<sup>er</sup>, du commandant de Vonne.
- le 2<sup>e</sup>, du commandant de Beaumont.
- le 3<sup>e</sup>, du commandant de Montlivault.

GRUPE D'OFFICIERS SUPERIEURS DU 88<sup>e</sup> MOBILES D'INDRE-ET-LOIRE



M. VOORMS ou BOMELLY, 1<sup>er</sup> chef de bataillon. M. le baron de CHOUSSY, 2<sup>e</sup> chef de bataillon. M. le comte RIGER de BEAUMONT, chef de bataillon. M. de VONNE, 3<sup>e</sup> chef de bataillon. M. le comte de MONTLIVAUT, 4<sup>e</sup> chef de bataillon. M. MOUSANT, 5<sup>e</sup> chef de bataillon.

Chaque bataillon est à huit compagnies. Dans les deux premiers, les compagnies sont à 150 hommes, celles du 3<sup>e</sup> n'étant qu'à 130 hommes. L'effectif total s'établit à 72 officiers, 3460 sous-officiers et homme de troupe, sans compter 24 chevaux.

Au moment de la mise en route vers les armées, les 8<sup>e</sup> compagnies de chaque bataillon resteront à Tours pour y former le dépôt.

En ce qui concerne l'armement, les mobiles reçoivent tout d'abord le fusil 1857 qui est remplacé assez vite par le Remington américain, arme excellente quoique inférieure au chassepot de la ligne. Toutefois, les baïonnettes manquent et jusqu'au bout les hommes ne cesseront de les réclamer.

Quant à l'habillement, on pourrait, à son propos, citer cette formule : « la vareuse était un ignoble chiffon, le pantalon était en drap brûlé et les souliers en carton... » (3).

Dès l'incorporation, l'instruction est menée avec application dans les cantonnements d'Indre-et-Loire. La pratique du tir et l'observation des règles de discipline transforment, chaque jour un peu plus, les mobiles en soldats. Le 25 novembre, lendemain de la création du régiment, ils sont affectés à une formation de combat qui porte le nom de **Colonne de Tours**. Celle-ci, du volume approximatif d'une division, sans les Services, est commandée par le général Camô. Elle a été organisée en vue de la protection de la Délégation du gouvernement provisoire installée à Tours où elle se trouve à la merci d'une incursion des uhlands escadronnant dans la vallée du Loir.

Les événements cependant se précipitent sur la Loire et après une série d'échecs, les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps d'armée français qui ont reculé sur Beaugency constituent la 2<sup>e</sup> armée de la Loire (4) confiée au général Chanzy jusqu'ici commandant du 16<sup>e</sup> corps à la tête duquel lui succède l'amiral Jauréguiberry (5).

La 2<sup>e</sup> armée de la Loire reçoit en outre le renfort du 21<sup>e</sup> corps et de la colonne de Tours du général Camô.

Sur les lignes des Josnes (6 au 10 décembre 1870).

Chanzy, en accord avec Gambetta, décide de se battre entre la Loire et le Loir de manière à couvrir Tours. Comme l'immense plaine de Beauce ne se prête guère à la défensive, il s'installe sur la seule position qui permette de s'accrocher au terrain : celle des **Lignes de Josnes** marquées par la forêt de Marchenoir et les ondulations prolongeant celle-ci jusqu'à la vallée de la Loire.

Appuyée à la rive du fleuve, la colonne de Tours, constitue l'aile droite de l'armée.

Le 88<sup>e</sup> arrive dans l'après-midi du 5 à hauteur de Baule et il passe la nuit sous la tente par — 13<sup>e</sup> sans qu'il soit possible d'obtenir de la paille des populations opposant un refus hargneux à toutes les demandes des troupes françaises. Nombre d'auteurs de mémoires et de rédacteurs de journaux de marche signalent des semblables cas d'égoïsme, surtout dans la Beauce et dans l'Est. Comme si les paysans, furieux de voir la guerre se prolonger, entendaient réserver toutes leurs prévenances à l'envahisseur.

Par ailleurs, l'armée française pourtant mal équipée continue à bivouaquer malgré la rigueur exceptionnelle de l'hiver pendant que l'armée allemande utilise à fond toutes les localités pour cantonner à l'abri. Par manque de souplesse intellectuelle, le commandement de 1870 s'accroche à des habitudes anciennes généralement acquises en Algérie qu'il se montre incapable d'adapter aux circonstances du moment.

Le lendemain matin, 6 décembre, le 88<sup>e</sup> tient néanmoins la ligne de défense appuyant sa droite à Baule. Il est couvert par le régiment de gendarmerie à pied qui tient Meung.

L'action s'engage à 9 heures et au début de l'après-midi, les gendarmes doivent lâcher Meung. L'ennemi tente de progresser vers Baule. Il est repoussé par le 2<sup>e</sup> bataillon et devant le repli adverse, la 2<sup>e</sup> compagnie s'élançe d'elle-même à la contre-attaque. Elle réoccupe Meung, mais le capitaine d'Ornano qui la commande et qui est sans ordres se replie sur Baule en laissant derrière lui quelques guetteurs seulement.

Le commandement ne sera pas averti de cette réoccupation de Meung et Chanzy ne l'apprendra même qu'après la campagne. . .

Le combat reprend le 7. Le 88<sup>e</sup> tient partout et son 3<sup>e</sup> bataillon participe à une vigoureuse contre-attaque montée par le général Camô. Mais à 15 heures, l'engagement d'une nouvelle division, bavaroise, donne la supériorité à l'ennemi. Les jeunes troupes de la

colonne de Tours qui n'on rien mangé depuis la veille se voient en outre prises de flanc par huit batteries apparues sur la rive gauche de la Loire. Avec l'accord de l'amiral Jauréguiberry, Camô décide de se dégager.

Sous la neige qui commence à tomber, le 88<sup>e</sup> décroche en ordre. Quand il arrive aux portes de Beaugency, il compte ses pertes : au total, plus de 200 hommes hors de combat. Le commandant de Vannes est prisonnier, le capitaine Guérin tué. . .

Mais le lendemain, un officier prussien écrira une lettre datée de Meung qui sera publiée par le *Journal de Francfort* et dans laquelle il conclura : « quelque chose comme une lieue de terrain était gagnée le soir. Ce peu de terre a dû être payé par bien du sang ».

Au matin du 8, les mobiles d'Indre-et-Loire sont au nord de Beaugency et le soir ils dressent la tente, une fois encore sans avoir perçu le moindre ravitaillement. Et bien que le temps ne s'adoucisce pas, il est interdit d'allumer du feu.

Le 9, Chanzy dont la droite est sérieusement disloquée réorganise son dispositif et au cours de ce resserrément, il arrive une réelle mésaventure au 88<sup>e</sup> qui s'est mis en route vers ses nouveaux emplacements. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons qui marchent dans la brume derrière le 1<sup>er</sup>, perdent contact avec celui-ci. Comme il ne savent pas où aller, parce qu'on a omis de leur préciser le point de destination du régiment, ils tournoient attendant et finalement aboutissent à Mer.

En dépit de leur fatigue et de leurs misères, les deux bataillons conservent leur tenue et leur cohésion. Il se trouve heureusement que Gambetta visite souvent les combattants de l'avant, comme le fera Clémenceau en 1918, et qu'il est à Mer ce matin-là. Les deux commandants se présentent à lui, il les bouscule un peu, les reconforte, les écoute et très sagement, au lieu de les renvoyer dans l'inconnu, il utilise leurs unités sur place pour garder le pont de la Loire très menacé.

Pendant ce temps, le 1<sup>er</sup> bataillon et le colonel de Cools sont engagés à Tavers où de durs combats arrêtent les Prussiens. Mais la poussée allemande n'en reste pas moins menaçante et Chanzy envisage un repli derrière le cours du Loir. Gambetta lui donne son accord le 9 quand la Délégation s'est mise en route pour Bordeaux.

Le 10 au soir, il diffuse ses ordres pour le décrochage. A ce moment les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 88<sup>e</sup> rejoignent leur colonel à Tavers où ils relèvent le 1<sup>er</sup> bataillon épuisé par deux journées de combat.

## LA TOURNAINE

PENDANT

*La Guerre 1870-1871.*

Le patriotisme élargit les puissances du dévouement et du sacrifice; il porte en lui tous les efforts pouvant purifier l'âme humaine et lui permettre de s'élever, triomphante et radieuse, au faite de toutes les grandeurs et de toutes les noblesses. V. A.

1<sup>re</sup> Partie :

TABLETTES CHRONOLOGIQUES

PARIS

J. LEFORT, IMPRIMEUR, ÉDITEUR

A. TAFFIN-LEFORT, Successeur

LILLE 1902.

Tous droits réservés.



La retraite sur le Loir et la résistance à Vendôme (11 au 16 décembre).

Avec la 2<sup>e</sup> armée de la Loire, le 88<sup>e</sup> va effectuer une retraite que l'histoire a enregistré avec le qualificatif « d'inférieure ».

Le 11 au matin, il quitte Tavers, couvert par un rideau de tirailleurs qui ont le temps, et l'amertume, de voir les habitants s'empresse au-devant des Prussiens pénétrant dans le village.

Le soir, il bivouaque à Avaray et le 12, il couche à Pontijoux. Il pleut et le dégel transforme les champs en marécage de boue où l'on enfonce à mi-mollet. Une nouvelle fois, le régiment est oublié dans les distributions de vivres, ce qui ne va pas sans provoquer d'amères comparaisons avec les formations voisines. En réalité, dans toutes les relations de la guerre de 1870, on trouve les mêmes plaintes contre le commandement et contre l'Intendance d'alors dont l'incurie est désespérante. Et ceux des mobiles qui trouvent une mince tranche de pain sec à acheter auprès d'un paysan la paient des sommes fabuleuses pour l'époque : 1 franc, voire « 40 sous ». . . (6).

Le 13 décembre, le 88<sup>e</sup> est aux environs de Vendôme où il reste jusqu'au 16 car Chanzy veut profiter de l'obstacle du Loir pour faire reposer et réapprovisionner ses troupes qui en ont bien besoin. Ici, les populations accueillent chaleureusement les mobiles qui en sont tout réconfortés, mais les fluctuations de la lutte amènent le régiment à passer et repasser d'une rive à l'autre sous une pluie torrentielle et toujours sans ravitaillement. Le colonel de Cools se décide enfin à rendre compte à l'amiral, par écrit. Sa lettre aura de l'effet, mais pourquoi avoir attendu si longtemps.

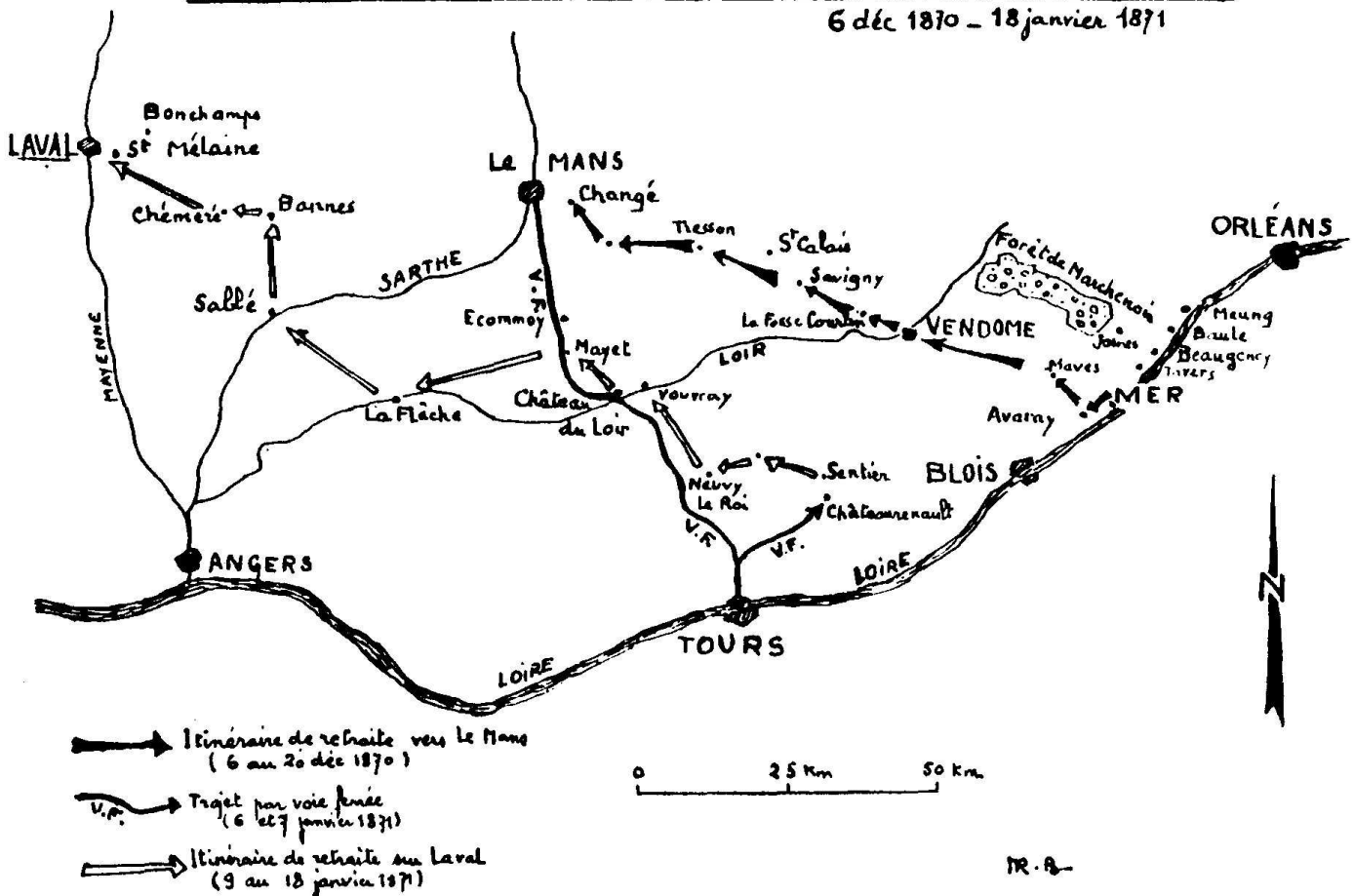
Quoi qu'il en soit, Jauréguiberry est alerté et comme le général Camô, blessé, a été évacué il le remplace par un soldat d'une rare solidité, le général Bourdillon jusqu'ici commandant une brigade du 16<sup>e</sup> corps. La « colonne de Tours » s'appelle désormais la division Bourdillon et, surtout, elle est à part entière au 16<sup>e</sup> corps. Ses unités s'en trouveront bien à tous égards.

La retraite sur le Mans (16 au 20 décembre).

Le 16 décembre, les Prussiens qui ont pris pied sur la rive droite du Loir menacent de couper la retraite des Français qui tiennent bon à Vendôme. La continuation du repli s'impose donc à Chanzy.

## Schéma des marches du 88<sup>e</sup> avec la 2<sup>e</sup> armée de la Loire

6 déc 1870 - 18 janvier 1871



Le 88<sup>e</sup> qui se dirige vers Saint-Calais est maintenant suivi par onze voitures de vivres mais il joue de malchance car les conducteurs, des civils réquisitionnés, s'enfuient devant le cri « les uhlands, les uhlands ! » abandonnant leurs chevaux pour ne plus reparaitre. Une fois de plus, les mobiles d'Indre-et-Loire auront à serrer leur ceinturon. Fort heureusement, les habitants de Fosse-Courtin témoignent d'une généreuse hospitalité à leur égard et nul ne regrette la Beauce.

Le 17 décembre, ils trouvent la journée moins fatigante que les précédentes. Ils sont en effet intégrés dans un corps d'armée magistralement commandé, où les ordres de marche sont planifiés, où il n'y a pas d'à-coups, où les convois n'embouteillent pas les routes. Ce qui n'empêche pas quelques éclopés de rester entre les mains de l'ennemi. En contrepartie toutefois, deux gaillards résolus qui, à l'encontre des ordres reçus, s'étaient arrêtés pour se ravitailler dans une ferme isolée, s'emparent avec aplomb de deux uhlands avant de rallier leur compagnie où ils font une entrée théâtrale montés sur deux superbes chevaux, ramenant au petit trot leurs prisonniers attachés à leurs montures et plutôt penauds.

## La réorganisation au Mans (20 décembre 1870, 6 janvier 1871).

Le 20 décembre, le régiment arrivé à Changé, toujours dans un ordre exemplaire contrastant ainsi avec certaines unités dont le comportement déplorable amène Chanzy à prescrire une sévère reprise en main.

Une récente décision commune des ministres de la Guerre et de l'Intérieur ayant enfin autorisé le cantonnement des troupes en opérations, les hommes s'installent dans le village et dans les nombreux châteaux du voisinage. Ils perçoivent des vareuses, du linge, des capotes ou des manteaux. Un point noir, de taille : l'état sanitaire qui devient franchement mauvais avec l'apparition de nombreuses maladies dont la sinistre variole.

Le général Chanzy qui a ramené son armée autour du Mans n'a cependant pas l'intention de s'y éterniser. Dans son esprit, ce regroupement ne représente qu'une occasion de laisser souffler ses troupes et de les réorganiser. Il n'envisage pas de livrer bataille sur place à moins d'y être contraint, car il veut reprendre l'offensive en direction de Paris.

En fait, il sera devancé par le prince Frédéric-Charles, son adversaire direct qui repartira dès que les divisions de Bourbaki seront bien en route vers l'Est de la France. Finalement, Chanzy devra se battre autour du Mans.

Auparavant, il aura toutefois découpé, largement en avant de ses positions, de fortes colonnes avec mission de retarder la progression des Allemands. Du 6 au 9 janvier, ces détachements gêneront certes l'avance ennemie, mais sans la freiner de façon notable et quand ils rallieront la 2<sup>e</sup> armée autour du Mans, ils seront à bout de souffle. Certains même ne rejoindront pas et les 10 et 12 janvier, Chanzy sera obligé de livrer dans de mauvaises conditions une série de combats dont l'ensemble constitue la bataille décisive du Mans.

Le 88<sup>e</sup> fera précisément partie de la colonne qui ne rentrera pas et dont l'absence contribuera, indistinctement, à la chute de la position du Mans.

## Le retour au-delà du Loir et la retraite sur Laval (6 - 16 janvier 1871).

Le 6 janvier, arrive un ordre imprévu à Changé : le 88<sup>e</sup> embarque en gare du Mans. Destination Tours.

Le 7, il débarque à Château-Renault et s'installe au Sentier pour renforcer les troupes que le général de Curten amène de Poitiers et qu'il a déjà augmentées de celles du général Ferri-Pisani qui vient de protéger Tours le 20 décembre lors du combat de Monnaie. La division ainsi rassemblée sera désormais la 3<sup>e</sup> du 16<sup>e</sup> corps et pour coordonner les actions menées sur le Loir, Chanzy envoie sur place l'amiral Jauréguiberry.

Le mouvement de repli commence le 8 janvier. Le 9 le 88<sup>e</sup> part du Sentier et après une marche harassante sur le verglas, il parvient à Neuvry-le-Roi le 10 à 1 heure du matin.

Le soir du 10, il neige au moment de reprendre la route du Mans où la grande bataille est engagée depuis le matin.

Après avoir cantonné à Vouvray-sur-Loir, le régiment traverse Château-du-Loir d'où l'amiral est déjà parti laissant au général de Curten l'ordre de rejoindre le Mans d'urgence, si possible par voie ferrée.

En même temps, le général de Curten apprend que la ligne est coupée à Ecommoy. Il pousse un détachement vers cette localité et les Prussiens en sont refoulés. A 16 heures 30, ils essaient d'y rentrer et le 88<sup>e</sup> qui arrive dans l'obscurité se heurtent à eux. Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> bataillon rétrogradent sur Mayet, le 2<sup>e</sup> bataillon va sur Pont-Vallerin.

Le 12 au matin, la division reprend sa marche en déboîtant vers l'Ouest. Le 88<sup>e</sup> est au complet ayant récupéré tous ses trainards. Au Mans cependant l'armée française est battue. Elle a tenu ferme sur ses positions, mais, au Sud de la ville, sur un point capital celui que



la division Curten devait occuper à son retour - Chanzy avait, en attendant, placé des unités peu solides. C'est là qu'une brèche s'est ouverte dans son dispositif, compromettant de façon irrémédiable la sauvegarde du Mans. Et la mort dans l'âme, le général a dû se résigner à la retraite dans la nuit du 11 au 12.

Quand à Curten, quelque peu « en l'air », il a amené sa colonne à La Flèche où, à son arrivée le 13 au soir, il reçoit une dépêche de Chanzy lui prescrivant de rejoindre Jauréguiberry à Sablé. Le 14, les unités atteignent Sablé en dépit de l'extrême fatigue des hommes et de l'état épouvantable des chemins.

Le 15 la colonne est à Chéméré-le-Roi où elle passe une nuit atroce dans la neige, sans feu ni tentes. Au jour, il pleut et la boue arrive aux genoux. La colonne repart quand même à l'aube pour être à Laval à 19 heures. Elle a rejoint le 16<sup>e</sup> corps.

## Le combat de Saint-Mélaine (18 janvier).

Bien qu'il soit battu et qu'il retraite depuis le 2 décembre, Chanzy n'abandonne pas. Il a l'intention de défendre Laval qui couvre Rennes et dont la conservation permet une éventuelle poursuite des opérations dans l'Ouest.

Mais la municipalité de la ville est loin d'approuver une telle décision. Elle proteste d'autant plus véhémentement qu'elle sait qu'un armistice est proche. Quant aux subordonnés de Chanzy, ils sont découragés et ils accéderaient volontiers aux désirs des Lavallois. Chanzy tient bon et Gambetta venu sur place impose le point de vue du commandant de la 2<sup>e</sup> armée de la Loire à qui la suite des événements donnera raison puisque le chef-lieu de la Mayenne échappera ainsi à l'occupation.

Le 18 janvier, le 88<sup>e</sup> avec la division de Curten va donc prendre position sur la route du Mans et il s'établit autour du château de Saint-Mélaine.

Vers 11 h 30, il est attaqué par une forte colonne interarmes et replie ses avant-postes non sans difficulté. Et c'est alors que le général de Curten, combattant d'une rare énergie, organise sur place une vigoureuse contre-attaque à laquelle participent quatre compagnies du 88<sup>e</sup>. L'ennemi est rejeté des positions qu'il avait occupées. Les reconnaissances du colonel de Cools découvrent partout des cadavres abandonnés. Selon Chanzy, les Allemands ont perdu un officier supérieur et une centaine de combattants. Le 88<sup>e</sup> a 28 hommes hors de combat.

L'affaire de Saint-Mélaine est la dernière de celles que la 2<sup>e</sup> armée de la Loire mène depuis un mois et demi. Les Allemands n'ont pas réussi à entrer dans Laval ; ils sont à bout de souffle et ils ne renouvelleront pas leur tentative.

L'armistice sera signé le 28 janvier et il entrera en vigueur le 31. La ligne de démarcation entre troupes allemandes et françaises dans la région suivra la limite du département de la Mayenne avec ceux de la Sarthe et de l'Orne. Le combat de Saint-Mélaine est donc un indéniable succès.

Le 88<sup>e</sup> provisoire sera démobilisé le 17 mars à Chatellerault. Auparavant, le 26 février, il aura perçu les baïonnettes qu'il réclamait depuis novembre.

Telle fut la participation des mobiles d'Indre-et-Loire à cette retraite qui fut vraiment « infernale ». Leur action tient en peu de mots : quelques combats où ils se montrèrent dignes des meilleurs et une immense fatigue avec d'incroyables misères. A elle seule, elle suffirait à illustrer la boutade qu'on relève sous la plume d'André Maurois dans les Silences du colonel Bramble : « La vie du soldat est une vie dure, parfois mêlée de réels dangers ».

Mais par-dessus tout, la tenue exemplaire dont ces soldats improvisés ont fait preuve tout au long de leur calvaire mérite d'être soulignée. Ils ont certes connu des découragements, des faiblesses, des passages à vide ; ils ont été les témoins de bien des désordres et de certains abandons, mais jamais leur cohésion ne s'est relâchée. Les unités se sont toujours regroupées autour de leurs chefs car les hommes étaient animés d'un excellent esprit et les cadres judicieusement choisis.

On conçoit donc que ces patriotes aient, par la suite, voulu posséder un emblème de la patrie ; à défaut de celui que la France n'avait pas songé à leur confier au moment du danger. Leur geste traduit le besoin instinctif ressenti par toute unité cherchant un signe matériel pour y accrocher sa volonté de sauver le pays en perdition. La III<sup>e</sup> République, reconstituant l'armée française après le désastre de 1870 - 1871, retiendra la leçon et à la création des régiments de réserve, elle ne manquera pas, dès le temps de paix de leur donner un drapeau.

● Général Pierre BERTIN (C.R.)  
Président d'honneur des Amis du Musée

## notes

- (1) Réservés aux seuls corps d'active. On sait ce qu'il en advint à Metz et à Sedan.
- (2) Le texte intégral en a été diffusé dans le bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome XXXV l'année 1970, pages 203 à 226, avec cinq cartes. (Musée de l'hôtel Gouin, 25 rue du Commerce, 37000 TOURS).
- (3) J.A. HILD. Campagne de 1870 - 1871. Belfort et les bataillons mobiles de la Haute-Saône.
- (4) Les autres corps de la 1<sup>re</sup> armée de la Loire (15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) se regroupent autour de Bourges sous le commandement de Bourbaki.
- (5) La marine française n'ayant pas de missions à la mer en 1870 se trouve disponible. Elle fournit d'excellentes unités à la Terre et aussi de très remarquables chefs de haut rang.
- (6) Le franc valait 20 sous, monnaie disparue aujourd'hui.

## sources et bibliographie

Archives du S.H.A.T.

- CAMO (général) : Combats du 7 décembre. Batailles de Josnes 8 décembre - Dentes, Paris 1888.
- CHANZY (général) : La deuxième armée de la Loire. Plon, Paris 1872.
- DESCHAUMES (Ed) : La retraite infernale, armée de la Loire. Firmin-Didot, Paris 1889.
- GRENEST : L'armée de la Loire T.II. Garnier, Paris 1893.
- KORTZFLEISCH (Major von) : La campagne sur le Loir et la prise de Vendôme (traduction G. Fontaine). Société française d'imprimerie, Paris 1900.
- LEHAUTCOURT (P) : Histoire de la guerre de 1870-1871. Campagne de la Loire. Tome II Berger-Levrault, Paris 1902.
- MESSENGER d'Indre-et-Loire (Le) : Janvier et février 1875.
- RELATION OFFICIELLE PAR LE GRAND ETAT-MAJOR PRUSSIEN, traduction Costa de Serda (2<sup>e</sup> partie - tome II et III).
- RENOUE (abbé) : Histoire de la garde mobile d'Indre-et-Loire, Bouvrez, Tours 1876.
- ROUSSET (commandant L.) : Histoire de la guerre franco-allemande, les armées de province. Librairie illustrée, Paris. S.d. Les combattants de 1870-1871, tome II. Librairie illustrée, Paris, S.d.





Photo ADC FAVIER

*Musée de l'Infanterie - Salle XIX<sup>e</sup> siècle  
Dépôt du Service Historique de l'Armée*





# LES CANONS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'INFANTERIE AVANT 1815

La grande tentation de l'homme d'action, qui vit dans le présent et regarde vers l'avenir (le plus souvent parce qu'il est jeune) est de crier à la merveilleuse invention dès qu'il pense avoir fait autrement que ses prédécesseurs. Surtout lorsque autrement a pour lui le même sens que mieux. La non moins grande tentation de l'historien et pour ainsi dire la manie d'un homme qui vit dans la fréquentation du passé et regarde plutôt en arrière (parce qu'il est âgé) est de chercher si ce qu'on lui présente comme une nouveauté ne serait pas le nouvel habillage d'une pratique ancienne. Pareille manie est mise en échec par de réellement indiscutables nouveautés, comme l'arme nucléaire, par exemple, ou plus simplement l'hélicoptère, les systèmes de transmissions ou de calcul modernes. Encore que, en cherchant bien l'historien obstiné finisse par trouver dans les temps anciens quelque chose qui s'apparente à la nouveauté absolue actuelle. Ainsi Eric Muraise expliquait-il, voici bien vingt ans que, les massacres systématiques des Mongoïls avaient fait autant de morts que la bombe d'Hiroshima et produit le même effet de terreur propre à décourager par avance la résistance. Cela avait simplement demandé un peu plus de temps.

Sans recourir à des exemples scabreux parce qu'extrêmes, il est de fait que beaucoup de procédés qui paraissent sur le moment nouveaux, sont une simple ré-utilisation (parfois inconsciente) de techniques anciennes, accomodées aux nécessités du jour. C'est le genre de réflexion qui nous fut inspirée lors de la création du Musée de l'Infanterie, en 1972., quand nous héritâmes d'une pièce de canon du XVIII<sup>e</sup> siècle, fondue au Danemark pour le compte du Sultan, du Maroc, qui la dota d'un affût et de roues de fabrication locale et dont la dévolution à un musée de fantassins ne s'expliquait sur le moment que parce que ce canon appartenait à l'ex-salle d'honneur du 1<sup>er</sup> Régiment de tirailleurs marocains dont nous venions de recueillir le fonds.

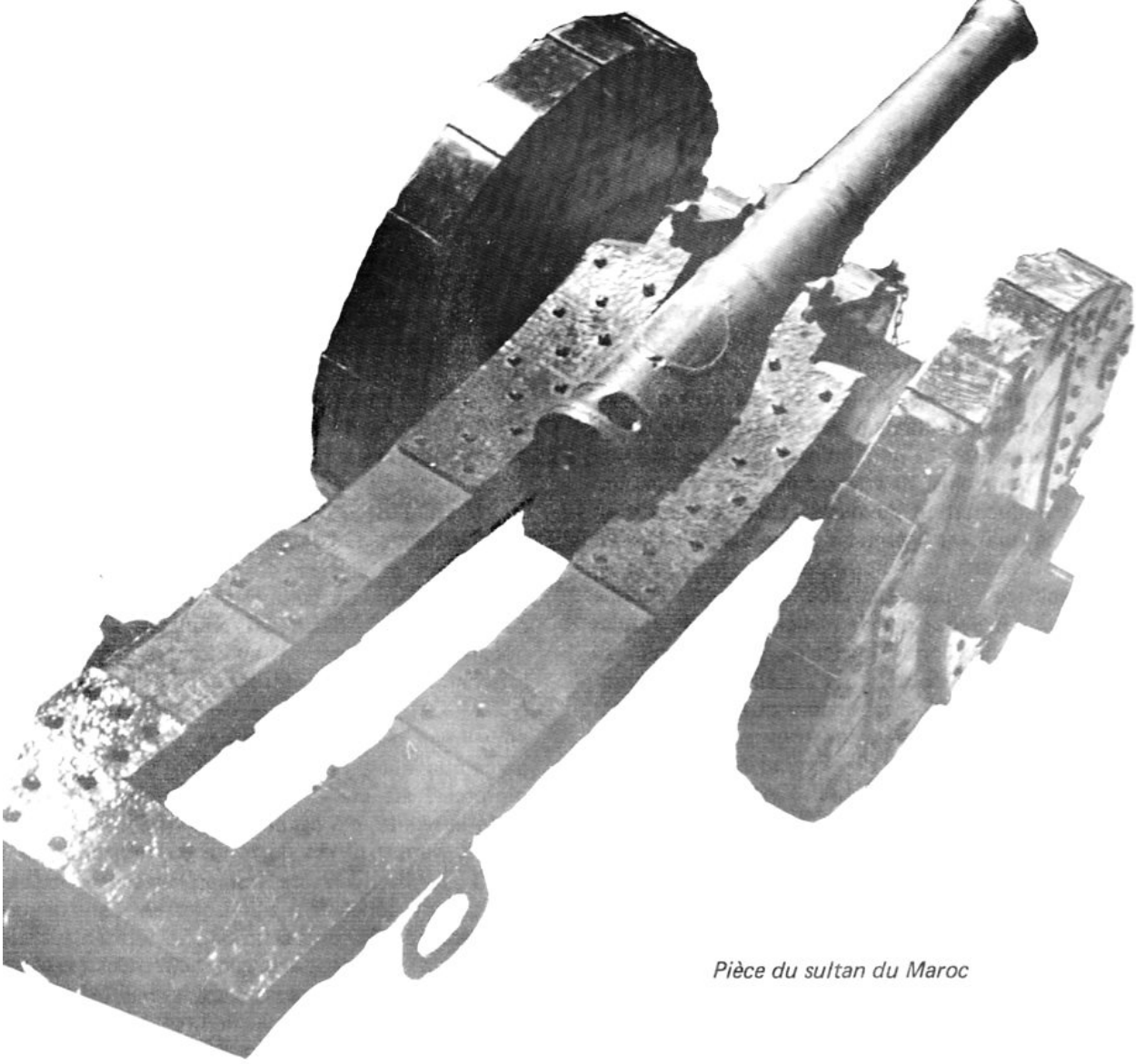
Le comité d'organisation se demanda d'abord ce qu'il devait faire de cet engin : le Musée de l'Artilleur et du Canon n'existait pas encore ; d'autre part les réserves du musée ne disposaient alors que d'un dessous d'escalier tout à fait exigu où il n'était pas question de stocker ce don encombrant. La manie historienne du responsable de la Salle Ancienne permit de trouver une solution conforme à la politique générale du musée. Cette pièce de canon toute marocaine qu'elle fut, avait une bouche à feu réplique exacte de ce qu'on appelait au XVIII<sup>e</sup> siècle les canons à la suédoise ou artillerie régimentaire d'infanterie. En outre, les dimensions de son affût et de ses roues ne donnaient pas une idée erronée de ces canons. C'est ainsi que le canon du Sultan a trouvé place dans la salle Ancienne.

Les études faites à l'époque pour vérifier le bien-fondé de cette attribution fournissent le fond de ce qui suit. Il est certain que le sujet n'a pas été approfondi et que les considérations techniques sur le matériel et l'art de l'artilleur en sont à peu près absentes. Il s'agit de propos de fantassins.

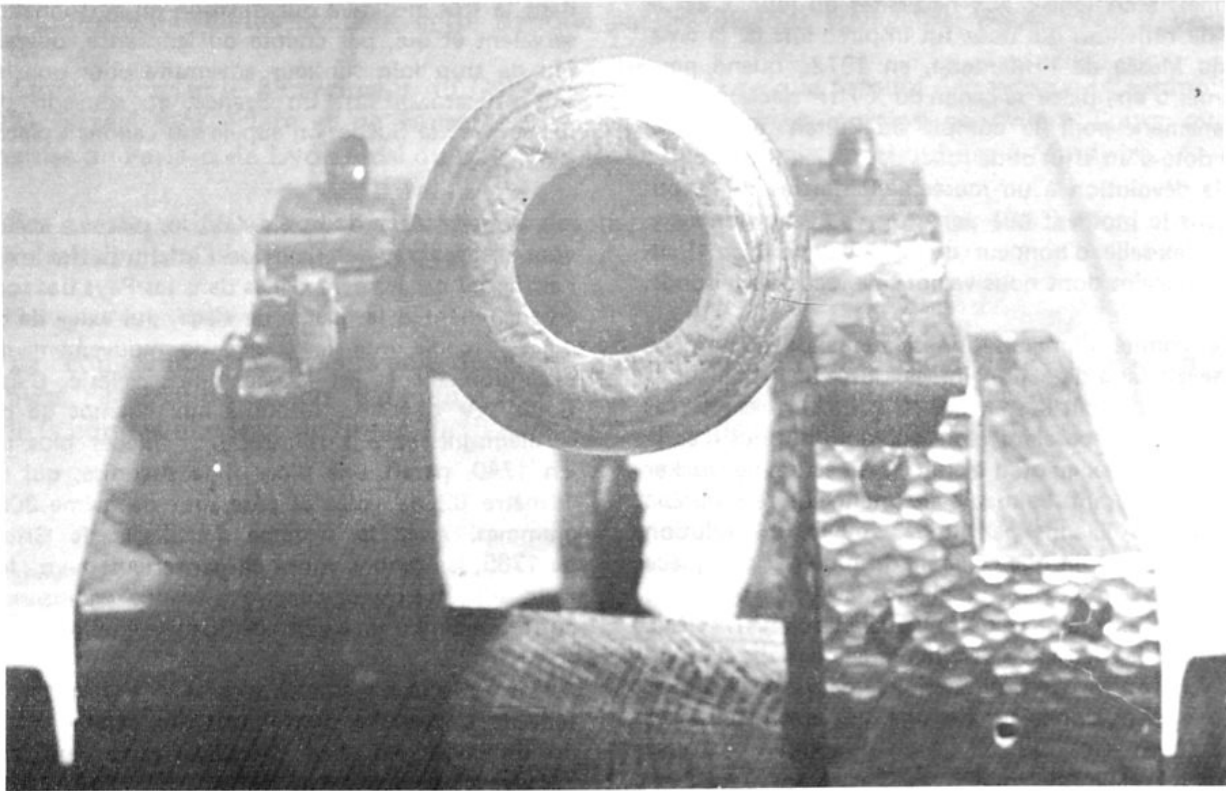
Il est d'usage de faire remonter, l'usage des pièces « de régiment » à l'usage qu'en firent les rois de Suède Charles IX et Gustave II Adolphe pendant la Guerre de Trente Ans. Le colonel Marc Neuville, conservateur du Musée de l'Armée à Paris a fait sur le sujet une remarquable communication au Congrès de l'Association internationale des Musées d'armes et militaires (I.A.M.A.M.) à Stockholm en 1984 (1). Il semble que l'inventeur réel de ces « canons de cuir », ainsi appelés parce que leur tube était en cuivre gainé de cuir pour le renforcer, ait été l'Autrichien Wurmbbrand vers 1600. Dans la réalité, ces canons auraient été moins employés que de petites pièces de fonte ou de bronze du calibre de 1 à 3 livres de boulet, attachées aux unités d'infanterie appelées à agir isolément dans la guerre de mouvement d'Europe centrale. Le terme de « pièces de régiment » serait apparu vers 1607. Ces pièces légères étaient bien adaptées aux mauvais chemins du champ de bataille germanique et à la protection des fractions d'armée contraintes à l'éclatement pour survivre dans un pays de plus en plus ruiné. Leurs défauts résidaient dans la très médiocre qualification du personnel qui les servaient et qui, par crainte ou ignorance, ouvraient le feu de trop loin sur leur adversaire pour que leur tir soit efficace... (2). En France, en souvenir de l'alliance avec la Suède, on appela ces canons « pièces à la suédoise ».

Sous le règne de Louis XIV, les pièces à la suédoise vont disparaître, des rangs de l'infanterie (et même de l'artillerie) car les campagnes dans les Pays Bas tournent fréquemment à la guerre de siège, qui exige de grosses pièces, tandis que la guerre de mouvement devient exceptionnelle et est laissée à la cavalerie. C'est sous Louis XV que l'on retourne aux champs de bataille d'Allemagne et à l'utilisation de pièces plus légères. En 1740, paraît une pièce à la suédoise, qui mesure 1 mètre 62 de volée et pèse tout de même 300 kilogrammes. Avec le système d'artillerie de Gribeauval de 1765, les canons vont s'alléger sérieusement : la pièce à la suédoise va devenir la pièce de campagne de 4 correspondant à un calibre de 85 m/m environ.

Les pièces d'artillerie appartenant en propre à l'infanterie, c'est-à-dire dont l'utilisation dépend du colonel ou du commandant de bataillon reparurent après la désastreuse campagne de Bohême de 1741-1742, où le



*Pièce du sultan du Maroc*



Régiment Royal de l'Artillerie, faute d'effectif, n'avait pu satisfaire aux besoins des troupes à pied. Le maréchal de Saxe prit, en 1743, l'initiative de mettre en place dans chaque bataillon d'infanterie deux pièces à la suédoise servies par des canonniers du Corps Royal de l'Artillerie. Pendant la guerre de Sept ans, cette mesure fut officialisée par une ordonnance du 20 janvier 1757. L'existence d'un matériel réputé délicat à mettre en œuvre échappant à l'autorité du Corps Royal provoqua des discussions interminables entre les artilleurs, qui jugeaient ces moyens inutilement dispersés et mal utilisés, et les fantassins, qui reprochaient aux artilleurs de mener leur propre combat sans se soucier des besoins de l'infanterie sur le terrain (3). Discussions qui se prolongeront pour ainsi dire jusqu'à nos jours. L'ordonnance de 1757 provoqua peut-être la démission de Gribeauval, qui s'en fut servir l'Autriche de 1757 à 1772. Quand il revint, il fit prendre une ordonnance pour que les pièces d'infanterie ne soient pas servies par des canonniers du Corps Royal, mais dut revenir sur sa décision en 1774, où les pièces furent de nouveau servies par le Corps Royal, mais autant que possible par ses moins bons éléments. Le 1<sup>er</sup> mars 1778, pour tenter de résoudre ce problème, on créa des régiments provinciaux d'artillerie, composés de miliciens, qui seraient chargés, en temps de guerre, entre autres missions, de servir les pièces de régiment. Ces règlements dureront jusqu'en 1791, mais ces miliciens ne pouvaient être employés outre-mer. Pendant la guerre d'Amérique, ce furent donc des canonniers du Corps Royal qui servirent les pièces de bataillon. Dans la pratique, il semble que les « techniciens », chef de pièce, pointeur, premier et deuxième servants étaient artilleurs, la main d'œuvre complémentaire provenant des compagnies du bataillon.

Il faut revenir par l'imagination à une époque où un canon représente sur le champ de bataille un supplément de feu considérable tant par ses effets que par sa portée. De sorte qu'affecter en propre une pièce à un bataillon ressemblerait un peu aujourd'hui à donner à l'infanterie l'usage d'armes nucléaires tactiques. La comparaison avec les canons de 105 des compagnies canons de 1944-1945 serait à peine adéquate. Le 105, qui porte à huit ou dix kilomètres, vient en supplément du mortier de 81 m/m qui est efficace encore à deux mille mètres pour résoudre des cas particuliers, qui ne sont pas traités par le plan de feu général de l'artillerie de la division.

C'est un appoint, sans plus ; il ne résoud pas systématiquement le combat. Les deux pièces de quatre du bataillon, au XVIII<sup>e</sup> siècle portent le boulet avec précision à quatre ou cinq cents mètres et balaisent le front avec des boîtes à mitraille entre cent et trois cents mètres, alors que le feu du fusil d'infanterie ne tue à coup sûr qu'à vingt mètres. Ces pièces peuvent trouver une partie de la ligne adverse dans l'offensive ou arrêter une attaque d'infanterie ou de cavalerie ; le feu d'infanterie exploite en quelque sorte, à courte distance, les effets relativement lointains des canons. En outre, le canon à la suédoise se déplace dans les rangs, même des unités à pied, lesquelles assurent sa protection. Au moment où le choc est imminent, on dételle les chevaux et la pièce et traînée à la bricole

au pas de la troupe dans l'attaque ; un caisson suit les boulets. (En cas de siège, comme à Yorktown, les pièces de bataillon se joignent à l'artillerie d'ensemble). Il ne s'agit plus de régler un incident fortuit, mais de participer systématiquement aux actions du bataillon quand il combat en bataille rangée. Naturellement, ce moyen n'est pas miraculeux : les canonniers pointent plus ou moins bien, ont plus ou moins de sang-froid et, surtout, l'approvisionnement en munitions est limité. On relèvera cependant que la proportion des pièces aux hommes était, pour l'infanterie de 1 pour 300 au temps du maréchal de Saxe, de 1 à 400 à l'époque de la guerre d'Amérique, ce qui était conforme aux proportions théoriques envisagées par Gribeauval de 1 pour 375.

Les armées de la Révolution ayant hérité des canons de bataillon les conservèrent dans les bataillons de ligne. En outre, un décret du 29 septembre 1791 prévoyait que, lorsque ce serait possible, on pourrait ajouter deux pièces d'artillerie à chaque bataillon de volontaires.

La mesure fut diversement appliquée, mais il est probable que la majorité des bataillons de première levée eurent leurs pièces et leurs canonniers. En particulier, les départements côtiers, qui comptaient des ex-canonniers gardes-côtes purent fournir ces spécialistes. Les pièces de bataillon jouèrent un rôle à Jemmapes. Mais bientôt les difficultés se multiplièrent ; on trouvait de plus en plus difficilement des chevaux et les fantassins ne pouvaient tout de même pas tirer à bras les caissons de munitions. Surtout, l'heure était plutôt à l'artillerie légère ou à cheval qui se mettait en batterie en avant de l'infanterie, mitraillait la ligne adverse et décrochait pour se poster ailleurs. Les pièces de bataillon étaient moins nécessaires qu'autrefois.

Pourtant, elles étaient tellement entrées dans les habitudes que la « demi-brigade de bataille » organisée par le décret du 21 février 1793 prescrivant l'amalgame ou embrigadement, prévoit pour trois bataillons une « compagnie de canonniers volontaires » servant six pièces de quatre (4). Mais on sait combien le premier amalgame fut difficile à exécuter dans le courant de 1794. Il est probable que les compagnies de canonniers de demi-brigade furent fort inégalement mises sur pied. La loi du 28 janvier 1794, qui étendait aux bataillons de chasseurs et autres troupes légères l'embrigadement ne prévoyait pas de compagnie d'artillerie, pour la demi-brigade légère. Il est vrai qu'à cette époque, on admettait que l'infanterie légère avait une tactique différente de celle de ligne. Le 7 mai 1795, un autre décret réduisit de moitié le nombre des pièces (une par bataillon) et diminua la compagnie de trente canonniers, versés dans l'artillerie à pied.

Le second amalgame, décidé par arrêté du 8 janvier 1796 alors que le premier n'était pas complètement effectué, rétablit la compagnie de canonniers à six pièces dans les demi-brigades combattant en ligne de nouvelle formation, mais toujours pas dans les demi-brigades d'infanterie légère. Cependant, l'intérêt porté par le commandement (et peut être aussi par les chefs de corps d'infanterie) à l'artillerie régimentaire était allé en décroissant de 1793 à 1797. Peut être que l'augmentation du nombre des bataillons avait provoqué une dif-



ficulté croissante de recruter des canoniers ainsi que des charretiers (alors civils employés à l'entreprise) ? Peut être aussi que la tactique d'emploi des canons évoluait vers des actions d'ensemble sous la direction des officiers de l'arme ? Des campagnes comme celle d'Italie amenaient les artilleurs à des conclusions parfois contraires à celles des opérations en Allemagne. Il est curieux de constater que si les mémoires et souvenirs des fantassins du rang citent parfois l'action des pièces de bataillon en 1792 et 1793, ils sont de plus en plus muets sur le même sujet en 1794, 1795 et en Italie, au point qu'on peut se demander si les compagnies de canoniers volontaires existèrent sur ce dernier théâtre d'opérations. Après la paix de Campo Formio, la décision du 25 janvier 1798 supprima toutes les compagnies de canoniers d'infanterie. Comme cela est souvent le cas, il est possible que le règlement ait sanctionné un état de fait en prenant occasion en l'occurrence d'une remise en ordre globale de l'artillerie.

On a coutume de présenter l'époque des guerres napoléoniennes comme celle d'un emploi génial du canon français. L'Empereur et ses confrères en artillerie auraient rempli le vœu prophétique de Guibert, formulé un demi-siècle plus tôt : « Si l'on entend l'usage de l'artillerie, on forme des grosses batteries, on bat non des points déterminés mais des espaces, des débouchés. On remplit non le petit objet de démonter un canon ou de tuer quelques hommes, mais le grand objet, l'objet décisif, qui doit être de couvrir, de traverser de feux le terrain qu'occupe l'ennemi et celui par lequel l'ennemi voudrait s'avancer... ». L'artillerie allait en effet, de plus en plus agir par la concentration de ses moyens où les pièces de régiment n'avaient plus de place, puisqu'elles étaient utiles par leur dispersion au milieu de l'infanterie. Seize bouches à feu avaient fait changer de camp la victoire à Marengo en 1800, trente-six à Friedland en 1807, cent à Wagram en 1809. Le nombre des artilleurs était passé de 9500 en 1792 à 22000 en 1795 ; de 34000 en 1805 à 80000 en 1815. Les charretiers civils avaient fait place à onze bataillons du train en 1805, à vingt-huit en 1814. L'avènement de l'artillerie fut donc une réalité en gros. Il y eut cependant des exceptions de détail au principe général.

Alors que les rapports à l'Empereur faisaient état, en 1809, après Wagram, d'une baisse de solidité dans l'infanterie, où la proportion de soldats anciens s'amenuisait, les arsenaux autrichiens livrèrent quantité de pièces de 3 et 4. Un décret impérial du 9 juin 1809 prévint de rétablir, dans les quarante-neuf régiments d'infanterie de ligne et les quatorze d'infanterie légère

se trouvant alors en Autriche une compagnie d'artillerie régimentaire dotée de deux pièces, trois caissons et onze voitures de transport ; cette compagnie serait composée de un lieutenant et un sous-lieutenant montés, une escouade à pied de un sergent, un caporal, vingt canoniers et deux ouvriers, deux escouades chacune de vingt six conducteurs. Le lieutenant commanderait l'artillerie, le sous-lieutenant, les trains. Ces compagnies furent effectivement formées et équipées : elles existaient donc dans plus du tiers de l'infanterie impériale. Toutefois, comme la paix ramenait la plupart des troupes en France, un décret du 1<sup>er</sup> avril 1810 retira à l'infanterie son matériel d'artillerie. Pour peu de temps.

Le 11 février 1811, les seize régiments d'infanterie faisant partie du Corps d'observation de l'Elbe reçurent chacun quatre pièces, six caissons et onze voitures. La compagnie réglementaire fut portée à deux officiers, un sergent-major, un fourrier, une escouade de service des pièces (deux sergents, deux caporaux, trente deux canoniers, quatre ouvriers) à pied, une escouade attelant canons et caissons (un sergent, un caporal, vingt-quatre conducteurs, quarante huit chevaux), une escouade attelant les autres voitures (un sergent, un caporal, vingt-six conducteurs, cinquante-deux chevaux). Cette disposition fut étendue au début des hostilités à tous les autres régiments d'infanterie de la Grande Armée, de l'armée du Royaume d'Italie et d'une grande partie des armées alliées, mais avec seulement deux pièces par régiment et les effectifs de 1809. Les bouches à feu furent autrichiennes prussiennes, piémontaises surtout, à condition d'être légères et de calibre 3 ou 4 ; elles étaient attelées à quatre chevaux. Le personnel de ces compagnies était tiré du régiment et non prélevé sur le Corps Impérial de l'artillerie ; les conducteurs recevaient des effets de la coupe du train d'artillerie et des couleurs de leur régiment, les officiers et les canoniers avaient l'uniforme de l'artillerie à pied avec le bouton du régiment (5). La retraite de Russie fut fatale à l'artillerie régimentaire qui ne fut pas reconstituée en 1813 ; ses compagnies ne subsistèrent que dans les régiments qui ne furent pas engagés en Russie, en particulier dans ceux stationnés en Italie, où elles vécurent jusqu'en 1814.

L'expérience ne devrait être reprise qu'un siècle plus tard, avec le canon de 37 m/m modèle 1916. Puis avec les mortiers sorte d'artillerie à tir courbe. Mais ceci est une autre histoire.

● Colonel (ER) Pierre CARLES

(1) - Marc NEUVILLE. *Réflexion sur la création de l'artillerie légère au XVIII<sup>e</sup> siècle et son influence sur les systèmes français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, in *Actes du Congrès de l'IAMAM. Stocklom 1984. Ronéotypé - 13 pages.*

(2) - NEUVILLE. *Ibidem. Page 4.*

(3) - *Des discussions du même ordre s'élevèrent entre aviateurs et membres de l'armée de Terre lors de la mise sur pied de l'Aviation légère de l'armée de Terre, dans les années 1950.*

(4) - *Cette compagnie devait se composer de trois officiers (un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant) d'un sergent-major, deux sergents, un caporal fourrier, quatre caporaux, quatre appointes, deux tambours, soixante-huit canoniers, total quatre-vingt cinq. Elle était divisée en deux sections de deux escouades chacune. Ce qui laisse supposer que trois escouades servaient les pièces (deux chacune), la quatrième s'occupant du ravitaillement.*

(5) - *Un uniforme complet de lieutenant du 6<sup>e</sup> de ligne existe au musée de l'armée à Paris.*



*Conducateur*



*Canonnier et conducateur*



*Canonnier*



*Artillerie régimentaire vers 1795 (Tableau de DETAILLE)*

# 1914-1918

## un précieux auxiliaire LE PIGEON VOYAGEUR



Si la gestion et le fonctionnement des colombiers militaires étaient confiés aux sapeurs du Génie, il n'en reste pas moins que toutes les Armes en avaient l'emploi et tout particulièrement l'Infanterie.

Dans l'océan Pacifique, au large de l'Amérique du Sud, un albatros de grande taille était tué, le 30 décembre 1847, par le capitaine du baleinier « Cachalot ». Sa surprise fût grande lorsqu'il se rendit compte que l'oiseau portait attaché à son cou un flacon contenant le message suivant : « 8 décembre 1847, bâtiment Euphrates, en mer depuis 16 mois, 2 300 barriques d'huile. Pas une baleine en vue depuis 4 mois. Latitude 43<sup>e</sup> Sud, longitude 148<sup>e</sup> Ouest ». L'oiseau avait, en 22 jours, couvert plus de 5450 kilomètres !

Un faucon pèlerin appartenant à Henri IV, échappé de sa volière de Fontainebleau fut retrouvé à Malte soit à plus de 1700 kilomètres 24 heures plus tard !

Mais l'histoire de ces oiseaux remonte encore plus loin. En effet Pline vante l'échec infligé à Antoine au siège de Modène (43 avant J.C.) dans un message attaché au cou d'un pigeon par un fil de soie. Et l'on pourrait donner encore beaucoup d'exemples !

Presque toutes les races de pigeons sont capables de s'orienter et de rentrer à leur nid. Le véritable pigeon voyageur ne constitue pas une race particulière ; tout pigeon doué pour le vol peut le devenir, après avoir été longuement et patiemment dressé.

Il arrive souvent que l'on organise des concours pendant lesquels ces oiseaux intelligents sont emmenés fort loin de leur nid, parfois jusqu'à 700 ou 1000 kilomètres. A peine lâchés, ils s'élèvent en flèche dans les airs ; un moment, ils volent en cercle, puis se dirigent soudain selon une trajectoire précise, celle sur laquelle se trouve leur maison. Ils peuvent atteindre la vitesse de 100 km/h, et volent en général à 200 ou 300 mètres d'altitude. Ils se posent rarement juste le temps de boire quelques gorgées d'eau. On s'est servi de leurs qualités pour en faire des « courriers ailés » ; dans ce cas, on leur fixe à la patte ou au dos un petit tube contenant le message à faire parvenir.

### Quelques chiffres :

Pigeon Biset  
Races domestiques

: longueur : 32 cm - Poids : 250 à 350 g.  
: Longueur : jusqu'à 50 cm - Poids : jusqu'à 800 et 1000 gr. - Vitesse de vol : 50 - 100 km/h - Longévité : jusqu'à 15 - 20 ans.

## La colombophile militaire

### AVANT 1914 :

On n'a pas oublié que, pendant la guerre du Transvaal en 1889, les pigeons voyageurs ont joué un rôle important. De même, pendant la conquête du Maroc, les pigeons voyageurs assurèrent les liaisons entre les colonnes mobiles du général Lyautey et les P.C. opérationnels.

Le général Paul de Benoist, qui commandait la division de cavalerie, stationnée à Lunéville, écrit en 1900 un livre concernant le **pigeon voyageur dans le service d'exploitation**. Il envisage l'utilisation d'une voiture colombier, créée par le capitaine Reynaud, pour l'utilisation des pigeons sur le champ de bataille, (voiture qui fût l'ancêtre des colombiers mobiles).

Le règlement du Génie de 1908 fixe les conditions d'emploi des colombiers installés dans les places fortes ainsi que d'internement des pigeons provenant des colombiers de l'arrière. Les colombophiles civils, encouragés par les récompenses décernées par le ministre de la Guerre et spécialement par le retour gratuit des paniers vides, coopèrent activement avec les état-majors de chaque corps d'armée.



## La guerre 1914-1918

Dès le début de la guerre le gouvernement militaire de Paris réquisitionne à la fédération de la Seine des pigeons voyageurs qui, transportés dans l'est par les amateurs bénévoles, rapportent des renseignements intéressants sur la marche des allemands. Un emploi identique est fait des pigeons de la région du nord, grâce à monsieur Leroy-Beague, président de la fédération de Lille. Les colombiers militaires installés dans les places fortes de l'est n'ayant pu être utilisés dans les conditions prévues, un ordre général du 20 janvier 1915 règle toutes les questions relatives au Service Colombophile qui se perfectionne et s'amplifie sous l'impulsion de monsieur Leroy-Beague, ce dernier est nommé sous-lieutenant le 20 août 1915, chef de la colombophilie aux armées. Certains colombiers civils bien entraînés (Vitry-le-François - Sainte - Ménéhould, Bar-le-Duc, Verdun, Châlons-sur-Marne, entre autres) sont utilisés dès le début des opérations. Le général Foch pour la X<sup>e</sup> armée, ensuite les II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> armées et VIII<sup>e</sup> armées signalent les excellents résultats obtenus pour les liaisons assurées par les pigeons voyageurs. Le G.Q.G. décide de créer des colombiers mobiles, par transformation d'autobus à impériale.

Les instructions du 28 février et 15 avril 1916 du G.Q.G. organisent définitivement le service des pigeons voyageurs aux armées, pendant que l'Etablissement du Matériel de la Télégraphie Militaire met au point tout le matériel colombophile, sans oublier le stockage des graines.

Le 4 juin 1916, le commandant Raynal envoie par pigeon voyageur le dernier message du fort de Vaux. Ce pigeon (matricule 787-15), malgré les gaz et les fumées, apporte l'ultime appel des défenseurs du fort : « c'est mon dernier pigeon », annonce avec désespoir le commandant Raynal.

Pendant le premier semestre 1916, on commence également à employer les pigeons à bord des avions et dans la Marine sur les hydravions de reconnaissance et sur les sous-marins. Au début de 1917 on met en service un tube porte-dépêches en aluminium, pouvant contenir un croquis message.

En 1917 et en 1918 les pigeons voyageurs sont employés par toutes les armées y compris l'Armée d'Orient, car, dit un compte-rendu : « Seuls les pigeons voyageurs fonctionnent régulièrement, malgré les bombardements, la poussière, la fumée ou la brume, et apportent, dans un délai relativement court, des précisions sur la situation des troupes engagées ».

Le 11 novembre 1918, les armées françaises disposent au total d'environ trente mille pigeons, répartis entre colombiers fixes et près de quatre cents colombiers mobiles.

(D'après la revue HISTORIQUE DE L'ARMÉE de 1967)



Collection ADC DEGHIN

1914-1918  
un précieux auxiliaire  
**LE PIGEON VOYAGEUR**

## Le 8<sup>e</sup> régiment du Génie

Créé le 30 mars 1912 par dédoublement du 24<sup>e</sup> bataillon du Génie formé en 1901 au Mont-Valérien par la réunion des télégraphistes militaires et des colombophiles. Il comprend :

- 12 compagnies de sapeurs télégraphistes ;
- 1 compagnie radio ;
- 1 groupe de sapeurs-télégraphistes de forteresse ;
- 3 compagnies de télégraphistes pour l'Afrique du Nord ;
- 1 compagnie de sapeurs-conducteurs.

Il tient garnison à Rueil et au Mont-Valérien (portion centrale) ainsi qu'à l'Ecole de Télégraphie Militaire. Ses effectifs seront accrus le 15 avril 1914 par l'apport de deux compagnies radio supplémentaires.

Le 2 septembre 1914, le dépôt du 8<sup>e</sup> Génie est évacué sur Angoulême, durant ce mois de septembre le 8<sup>e</sup> régiment du Génie forme huit compagnies télégraphistes d'armée, vingt six détachements télégraphiques de corps d'armée, trente neuf détachements de division. Une compagnie télégraphique et une compagnie radio-télégraphique sont stationnées au Maroc. L'ensemble représente douze mille hommes dont cent cinquante officiers.

A l'attaque de la Malmaison le 25 avril 1917, ce sont les sapeurs télégraphistes du 8<sup>e</sup> Génie qui, dans les chars F.T., servent les postes ER-10 ter utilisés à cette occasion, mais il faut rappeler les services importants rendus pendant cette période par les pigeons voyageurs, notamment à Verdun.

Après la guerre le 8<sup>e</sup> régiment du Génie rassemble la presque totalité des sapeurs-télégraphistes. En 1921 le régiment éclate et ne conserve plus, en dehors de sa portion centrale à Tours, que les compagnies de Paris et de Lyon ainsi qu'une compagnie de sapeurs-colombophiles à Montoire.

Ses autres unités donnent naissance à des bataillons indépendants : le 48<sup>e</sup> à Toul, le 42<sup>e</sup> à l'armée du Rhin, le 43<sup>e</sup> à l'armée d'Orient.

La compagnie de sapeurs-colombophile du 8<sup>e</sup> régiment du Génie était divisée en trois colombiers : le Mont-Valérien, Kremlin - Bicêtre et Satory. Elle était aussi placée sous la responsabilité de la compagnie des colombiers de l'Ecole Militaire et de la Tour Maubourg.

*Les sapeurs télégraphistes quittèrent le Génie au cours de la Seconde Guerre Mondiale*



**MUSÉE COLOMBOPHILE**  
Colombier Militaire National

Forteresse du Mont-Valérien  
92151 SURESNES CEDEX

● Le colombier militaire du 8<sup>e</sup> régiment de Transmissions est le dernier de France et compte en moyenne une centaine de pigeons

Article réalisé grâce à l'aide :

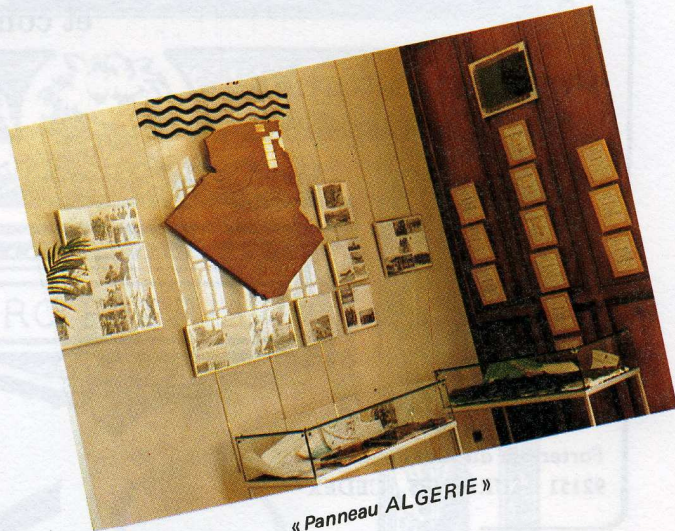
- Monsieur le colonel (ER) CHAPERON conservateur des musées du Génie.
- Monsieur l'adjudant-chef FAUVEZ responsable du colombier militaire national.
- Monsieur ROUSSEL président délégué de l'office du Tourisme de Verdun.



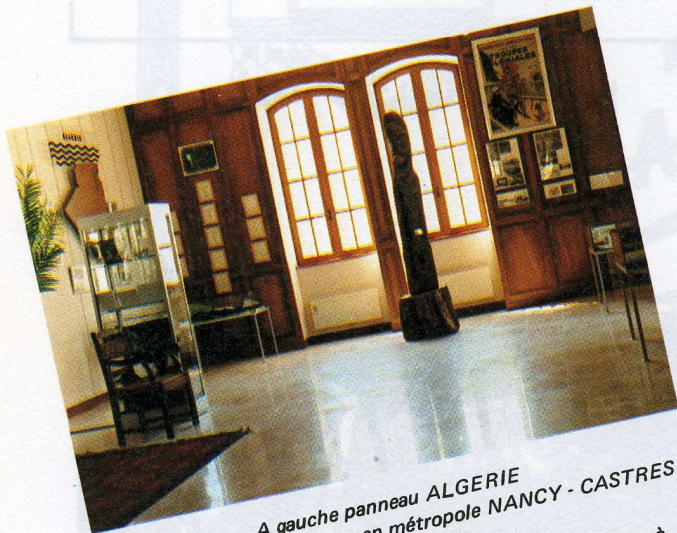




« Panneau INDOCHINE »



« Panneau ALGERIE »



A gauche panneau ALGERIE  
A droite panneau retour en métropole NANCY - CASTRES -  
TCHAD 69-72  
Au centre statue ramenée lors de l'opération pour aider à  
l'accession à l'indépendance du VANUATU



A droite panneau INDOCHINE  
A gauche panneau LIBAN - TCHAD 83-84



Panneau central de la salle d'Honneur comprenant :  
- les photos des chefs de corps ;  
- les anciens fanions ;  
- la photo du drapeau et de sa garde ;  
- la liste de nos morts.



## LE 8<sup>e</sup> REGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTRIE DE MARINE

La salle d'honneur du 8<sup>e</sup> régiment de parachutiste d'infanterie de marine a été inaugurée le 29 juin 1985 par le général SCHMITT, chef d'état-major de l'armée de Terre, ancien chef de corps du régiment, à l'occasion de la passation de commandement entre les colonels Maurice LEPAGE et Michel THEODOLY-LANNES.

Elle se veut un vivant témoignage du jeune mais glorieux passé du Régiment.

En effet héritier :

- du 8<sup>e</sup> bataillon de parachutistes coloniaux (51-52) ;
- du 8<sup>e</sup> groupement de commandos parachutistes (52-53) ;
- du 8<sup>e</sup> bataillon de parachutistes de choc (53-54) ;
- et du 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes coloniaux (54-58), le 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine créé le 6 octobre 1958, a été présent sur tout les théâtres d'opérations et dans toutes les actions menées par la France.

La salle d'honneur, qui se présente sous forme de panneaux et vitrines se visite de manière chronologique.

C'est tout d'abord la période Indochine (1951-1954) où les actions héroïques du « 8 » ont pour noms : HOA BINH, LANGSON, DIEN BIEN PHU.

C'est ensuite l'épopée algérienne (1956-1961) au cours de laquelle le régiment, en cinq ans, a mis hors de combat 2800 adversaires. De retour en métropole, le 8<sup>e</sup> R.P.Ma rejoint tout d'abord NANCY puis CASTRES (Tarn) où il tient actuellement garnison.

Viennent enfin les souvenirs de l'histoire plus récente du « 8 » qui font face aux panneaux Indochine et Algérie : Tout d'abord le TCHAD où de 1969 à 1972 le régiment participe en permanence à l'Intervention française, puis le premier LIBAN au sein de la FINUL (septembre 1978 - mars 1979). Toujours en 1979 le « 8 » repart au TCHAD et participe à l'opération « BARRACUDA » en République Centrafricaine. L'année suivante une action aux Nouvelles Hébrides facilite l'accession à l'indépendance du Vanuatu.

Une autre engagée en OUGANDA permet le ravitaillement de populations affamées.

En 1982, le régiment repart au LIBAN, d'abord dans le cadre de la FINUL au sud, puis rejoint BEYROUTH au sein de la Force Multinationale de sécurité.

De juillet 1983 à janvier 1984, le 8<sup>e</sup> R.P.I.Ma est rengagé au TCHAD au sein de l'opération MANTA.

De août à novembre 1984, il repart au TCHAD cette fois, dans le cadre des opérations MANTA - OSCAR et SILURE.

Sur le panneau central, face à l'entrée, nous trouvons :

- une photo du drapeau du « 8 » et de sa garde. Les actions du régiment ont valu à son drapeau : cinq citations à l'ordre de l'armée - la fourragère aux couleurs du ruban de la médaille militaire, la fourragère des théâtres d'opérations extérieures, l'inscription Indochine 51 - 54 ;
- les photos des chefs de corps successifs ;
- les anciens fanions ;
- la liste des 19 officiers, 90 sous-officiers, 421 parachutistes du 8<sup>e</sup> R.P.I.Ma morts pour la FRANCE.

La salle d'honneur du 8<sup>e</sup> R.P.I.Ma se trouve au quartier FAYOLLE, avenue Jacques DESPLATS 81100 - CASTRES.



Cette rubrique est ouverte à tous les corps  
Pour y figurer, il suffit de faire parvenir à la rédaction  
un texte de présentation accompagné de photos

# Un soldat d'Afrique



Dans le cadre des souvenirs évoqués par la salle consacrée à l'armée d'Afrique, le bulletin du musée publié, sous la plume du colonel (ER) GODINEAU, secrétaire général adjoint de l'Association des amis du musée de l'Infanterie, des extraits du livre : « Un soldat d'Afrique ». Edité par Ménard et Compagnie à Tours en 1909, d'après Louis Mézières curé de Bessé-sur-Braye, avec le concours des archives du ministère de la Guerre, des documents détenus par la famille et les témoignages de ses amis. Ce livre de 142 pages, propriété de l'auteur des extraits, relate la carrière de son parent le colonel Mathieu BUTET, carrière effectuée dans sa presque totalité en Afrique du Nord (36 ans), à la tête d'unités de tirailleurs algériens des B.I.L.A. et de la Légion étrangère.

Mathieu BUTET né le 18 avril 1806 grandit à Bessé-sur-Braye, petite ville manufacturière du Val de Braye à la limite des départements de la Sarthe et du Loir-et-Cher. D'une famille de six enfants, élevé par ses parents dans les principes d'ordres, de probité et d'honneur, mais avec une fermeté qui, de nos jours, paraîtrait excessive, le jeune Mathieu rêve très tôt de voler de ses propres ailes. Après des études primaires à l'école communale, ses parents le confient aux pieux et solides enseignements du curé et des abbés de la paroisse. Il se montre bon élève mais de caractère très affirmé, ce qui au fond est une qualité. A seize ans, il abandonne ses études, abandon dû à un excès de fermeté de son père note la famille. Ses parents le placent en apprentissage chez M. EZARD maître serrurier à Montoire-sur-Loir. Reconnu Compagnon, Mathieu réalise ses rêves de jeunesse et se lance dans le voyage aventureux du tour de France.

A vingt-deux ans, il tire au sort à Bordeaux. Son numéro l'obligeant au service, il rejoint le 11<sup>e</sup> de ligne en garnison à Verdun le 30 juin 1828.

Entraîné par les circonstances, l'influence du milieu et de l'imprévu, le jeune soldat prend goût au métier des armes et finalement voue sa vie au service de la France.

Caporal honoraire le 16 décembre 1828 puis caporal titulaire le 8 juillet 1829 Mathieu BUTET franchit le premier pas dans la hiérarchie militaire.

Sergent le 1<sup>er</sup> juillet 1830, sergent fourrier le 24 janvier 1831 puis sergent-major le 13 août 1831, c'est avec ce grade qu'il est versé aux voltigeurs et débarque avec son régiment à Mers-el-Kébir le 3 novembre 1835. Le soldat d'Afrique est à pied d'œuvre.

Durant l'hiver, le sergent-major se familiarise avec le pays mais également avec les hommes qu'il côtoie et, pour mieux les comprendre, il apprend leur langue.

Fin mars 1836, une expédition est organisée pour soutenir l'autorité de Mohammed-Zein-Hussein installé bey de Médéah. Parmi les troupes engagées, figure un détachement de quatre-cents condamnés aux travaux publics. Placé sous les ordres du chef de bataillon Marengo, le détachement est encadré par des officiers et des sous-officiers prélevés sur différents corps de troupe d'Algérie. Parmi les sous-officiers choisis, le sergent-major Butet qui commande une section.

Après deux semaines de durs combats contre les « Koboïles » les troupes regagnèrent leurs cantonnements. Mathieu Butet dont la conduite au feu a été remarquée est affecté définitivement le 14 mai 1836 au 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Implanté aux portes de Bougie, son bataillon échange souvent la pioche pour le fusil en vue de participer à de brefs mais sauvages engagements. Une première blessure au bras droit ne ralentit pas l'ardeur au combat du jeune chef de section car on lui a promis l'épaulette à brève échéance, les écoles d'armes n'existant pas encore pour accueillir les sous-officiers reconnus dignes d'accéder à l'état d'officier.

C'est dans les marais de Boufarik ou les hommes évoluent dans l'eau croupissante jusqu'à la ceinture sous un soleil de plomb que Mathieu Butet reçoit notification de sa promotion au grade de sous-lieutenant ainsi que son affectation au 1<sup>er</sup> B.I.L.A. le 29 septembre 1839.

Treize mois après, par ordonnance en date du 17 octobre 1840 il est promu lieutenant et rejoint le 3<sup>e</sup> B.I.L.A.

Lorsque le calme règne dans un endroit, le 3<sup>e</sup> B.I.L.A. est engagé dans un autre ; c'est une razzia chez les Zardegas après laquelle Butet reçoit une belle citation puis la Kabylie où les Zéphirs combattent les tribus turbulentes du Marabout de Sidi-Zerrou.

En 1843, au cours d'une vaste opération commandée par le général Baraguay d'Illiers contre les Kabyles, le lieutenant Butet et ses Zéphirs s'emparent du campement du grand chef Zerdzas.

Une nouvelle citation aux ordres est décernée au vaillant chef de section.



Après sept années de campagnes, le lieutenant Butet reçoit une nouvelle affectation en raison de ses connaissances de la langue arabe. Il écrit et parle l'arabe des livres mais parle également l'arabe usuel et populaire, avec ses dialectes divers.

Le 1<sup>er</sup> août 1844 il est nommé chef du bureau arabe de Guelma, affectation suivie de sa promotion au grade de capitaine le 1<sup>er</sup> avril 1845.

Dans ce poste important, le capitaine Butet va donner toute sa mesure durant quatre années et la croix de chevalier de la Légion d'honneur viendra récompenser les services rendus le 8 avril 1847.

Mais quatre années loin de ses Zéphirs lui pèsent et il obtient sa relève et son retour au 3<sup>e</sup> B.I.L.A. le 24 juin 1848.

La révolution de 1848 produisit un effet désastreux sur l'état d'esprit des Arabes toujours impatients de secouer le joug du vainqueur. Cette année et la suivante furent dures et pénibles pour le 3<sup>e</sup> B.I.L.A.

Au début de 1849, un certain Bouziane habitant Zaatcha ayant soulevé les tribus des oasis, une colonne légère formée du 3<sup>e</sup> B.I.L.A., de deux bataillons étrangers et d'un escadron de chasseurs d'Afrique fut lancée début juillet contre les révoltés. Cette colonne après une longue marche supprime les Ouloud-Chanoum, tue une centaine d'hommes enlève 1400 chameaux, 5000 moutons, un riche butin et poursuit le combat durant une semaine mais doit se replier en raison des pertes élevées au combat, de la chaleur accablante et du choléra qui décime les rangs.

Le 16 septembre, une nouvelle colonne de 4600 hommes aux ordres du général Herbillon se met en route et arrive le 7 octobre en vue de la forêt de palmiers qui couvre l'oasis.

Dans cette colonne figurent le 3<sup>e</sup> B.I.L.A. et un détachement de la Légion étrangère sous le commandement de Pierre Bonaparte. Le choc fut violent et impétueux pour tous et malgré deux blessures reçues au poignet et à la cuisse on voyait encore fin octobre le capitaine Butet à la tête de sa compagnie aux postes avancés du siège de Zaatcha. Le 25 novembre les Zouaves enlevèrent la place forte après un mois de siège. A l'issue de cette dure campagne, Mathieu Butet fut de nouveau cité et porté à l'ordre du jour pour sa bravoure et son sang froid au combat.

Quatre mois après le siège de Zaatcha, le capitaine Butet en congé de convalescence à Paris fut reçu par le Président de la République le vendredi 8 mars 1850. Le prince Napoléon le félicita chaleureusement comme l'un des glorieux héros de la colonne Herbillon.

Cette visite fut confirmée par une lettre en date du 26 avril du comte Fleury, officier d'ordonnance de Louis Napoléon.

Cette lettre, Mathieu Butet la reçut en Kabylie, où son bataillon était engagé sous les ordres du général Bosquet, dans la répression des Kabyles de Djidjelli.

Après une succession d'opérations mineures, c'est le départ le 18 octobre 1852 du 3<sup>e</sup> B.I.L.A. avec la colonne aux ordres du général Pelissier chargé de combattre le chérif Mohammed Ben Ardol, l'ancien rival d'Abdel-Kader, retiré à Laghouat.

Arrivés le 2 décembre aux abords de la ville, les Zéphirs et les Zouaves du général Yusuf prenant l'ennemi en tenaille, l'obligèrent à faire front. Ce fut un combat sanglant de plusieurs jours où Zouaves et Zéphirs, la baïonnette à la main, refoulèrent l'ennemi dans la citadelle avant de donner l'assaut final.

Le drapeau flottait de nouveau sur la citadelle détruite mais cette victoire, le général ROUSSEAU, le jeune commandant MOREAU, de nombreux officiers, sous-officiers et hommes la payait de leur sang et de leur vie.

Pour sa part le capitaine Butet qui venait de se couvrir de gloire fut de nouveau cité à l'ordre et chaudement félicité par le général commandant l'opération.

Le 6 mai 1853 une dépêche annonçait, au général commandant la Province de Constantine que par décret en date du 30 avril, le capitaine Mathieu Butet était promu chef de bataillon. Le général de Mac-Mahon s'empressa d'en informer l'intéressé en ces termes : « C'est une juste récompense de vos vieux et bons services ; elle fera plaisir à tous ceux qui vous connaissent. Dans cette circonstance, je me mets en première ligne ».

Un autre message venait assombrir et attrister cet élan de joies et de félicitations : le chef de bataillon Butet recevait l'ordre de rejoindre en France le 51<sup>e</sup> de ligne tenant garnison à Paris.

Le général Pelissier lui écrivit à ce propos après ses félicitations : « Je ne sais s'il est à votre convenance d'aller servir en France ; quoiqu'il en soit, je regrette pour l'Afrique de la voir successivement se dégarnissant de bons et braves officiers familiarisés avec les nécessités du pays et susceptibles d'y être beaucoup plus utiles que dans la Métropole et c'est avec l'espoir de vous voir revenir que je vous souhaite dans votre nouvelle affectation toute la satisfaction que vous méritez ».

Une petite consolation pour Mathieu Butet ; tout d'abord le 51<sup>e</sup> de ligne ne lui était pas inconnu. Ce régiment avait fait colonne en Algérie et Zaatcha figurait en belles lettres d'or sur son drapeau. Ensuite, Paris offrait la possibilité de préparer plus sûrement son retour en Algérie.

Un an à peine s'était écoulé que les vœux de Mathieu Butet recevaient satisfaction. Un décret en date du 9 mars 1854 le nommait aux tirailleurs indigènes.

Ce même jour, un décret impérial ordonnait la formation d'un régiment à deux bataillons devant porter le nom de « Régiment de tirailleurs Algériens » sous le commandement du colonel de WIMPFEN.

En raison de sa connaissance de l'arabe et des indigènes mais également de ses qualités d'organisateur et d'instructeur, le commandant Butet fut chargé de réorganiser en unités constituées les troupes disloquées d'abord au bataillon provisoire de Mostaganem puis le 21 mars au détachement d'Alger et le 18 avril au détachement d'Oran.

Enfin, le 9 janvier 1855, il prenait le commandement du bataillon de tirailleurs algériens à Oran. Le 30 octobre de la même année le général Pélissier, son chef à Oran lui écrivait du quartier général devant Sébastopol : « je suis heureux d'apprendre que les soins que vous avez donnés à la direction de votre bataillon aient trouvé leur récompense dans les éloges qu'ils vous ont mérités de la part de monsieur l'inspecteur général et j'espère que la proposition dont vous êtes l'objet aboutira rapidement etc..

C'est aussi le maréchal Bosquet qui ne le perd pas de vue et qui lui fait écrire par son aide de camp, le commandant Rolland : « Mon cher commandant, monsieur le

maréchal a appris avec plaisir que vous aviez été classé avec le numéro 25 sur le tableau d'avancement qui comprend 51 commandants. C'est en effet un classement qui vous assure une deuxième grosse épauvette dans un temps qui n'est pas très éloigné»...

L'heure de la récompense allait sonner le 19 août 1857, mais cette promotion l'éloignait de ses braves turcos. Nommé au 71<sup>e</sup> de ligne de lieutenant-colonel Butet retrouvait la vie de nomade qu'il appréciait. Avec ce régiment il allait opérer dans la région de Sétif Bougie, Constantine puis sur la frontière du Maroc pour combattre les tribus turbulentes sans cesse excitées à la révolte par les émissaires du souverain de Tanger.

● **Le colonel (ER) GODINEAU**  
**Secrétaire général adjoint de l'Association**

---

Prochain article - Mathieu Butet en Italie avec le 1<sup>er</sup> Régiment Etranger et le Régiment provisoire de tirailleurs indigènes, puis au Maroc commandant le 2<sup>e</sup> Etranger et la 2<sup>e</sup> Brigade de légion étrangère.

## **Le 99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

**MEMBRE BIENFAITEUR N° 3 DEPUIS MARS 1982**

Le 99<sup>e</sup> Régiment d'infanterie est installé à Sathonay-Camp, ville de cinq mille habitants, à dix kilomètres du centre de Lyon.

Il est stationné au quartier Maréchal de Castellane. La proximité de Lyon, seconde ville de France, lui fait bénéficier d'une situation privilégiée, accentuée par le voisinage des Alpes, du Jura, de la Bourgogne et du massif central.

Paris et la Méditerranée ne sont qu'à quelques heures de trajet.

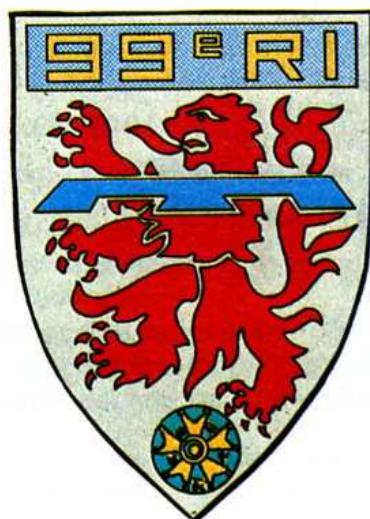
Le 99<sup>e</sup> R.I. est un régiment motorisé, doté de V.A.B. amphibies. Sa mission est la défense du PC (FNS) de rechange gouvernemental (Mont VERDUN).

Au sein de la 15<sup>e</sup> Division d'infanterie, le régiment peut être amené à prendre part à :

- des actions en Centre-Europe, au sein du 2<sup>e</sup> Corps d'armée ;
- des missions d'assistance extérieures dans le cadre de la FINUL.

L'entraînement au combat de l'infanterie motorisée constitue l'activité majeure du 99<sup>e</sup>. Il s'effectue au niveau des compagnies par des stages en C.E.C. ou dans des camps. Enfin, il est complété au moins deux fois par des manœuvres divisionnaires.

D'autre part le régiment est amené de part sa situation géographique (aux portes d'une grande agglomération), à instruire les jeunes recrues qui sont destinées à exercer un emploi dans les différentes unités situées dans Lyon.





# 7<sup>e</sup> RÉGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS



Le 67<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Marocains devient 7<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Marocains en 1929. Il tient garnison à Meknès et participe à la campagne du Maroc de 1927 à 1934. Il débarque en France en octobre 1939 avec les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> R.T.M. qui composent avec lui la 1<sup>re</sup> Division Marocaine. Il se bat à Gembloux en mai 1940. Après l'armistice, il rentre au Maroc. Il se bat en Tunisie en 1943, puis en Italie en 1944 et est dissous cette même année 1944.

Reconstitué en 1948 sous forme de bataillon de marche du 7<sup>e</sup> R.T.M., il part pour l'Extrême-Orient où il reste jusqu'en 1950. Il devient 7<sup>e</sup> R.T.M. réduit à un seul bataillon formant corps en 1951 d'où son appellation officielle de 7<sup>e</sup> B.T.M. à partir de cette date. Il tient garnison en Allemagne. Il est définitivement dissous en 1957.

Son drapeau porte les inscriptions :

- Maroc 1927 - 1934.
- Gembloux 1940.
- Tunisie 1943.

Il est décoré de la croix de guerre 1939-45 avec 2 palmes, et de la croix de guerre belge 1940-45 avec 1 palme.

Il possède également la fourragère aux couleurs de la croix de guerre 39-45.

Son insigne, toujours le même depuis les années 1937-38, n'a jamais été homologué. La description héraldique en est la suivante :

- « Cigogne d'émail blanc à l'aile striée de sable, hissant sur un rempart à porte mauresque de gueules, le tout dans un écu rectangulaire d'azur à pan coupés. En chef, pentalfa de sinople, timbré d'un chiffre 7 d'or. En pointe, lettres T et M d'or entrelacées sur bande de sinople ».

Il est à signaler que la porte représentée sur l'insigne du 7<sup>e</sup> R.T.M. est la porte d'El Mansour à Meknès : c'est Bab el Mansour.

Plusieurs variantes de cet insigne ont par contre été réalisées au fil des ans :

- Mourgeon : grand modèle, revers uni doré portant l'inscription gravée en arc de cercle : Mourgeon 4 rue du Parc-Royal - Paris, inscription elle-même dans un ovale.
- Drago rue Béranger : revers uni doré (vers 1948 - 49) - modèle de taille normale.
- Drago rue de Romainville : revers guilloché doré - modèle de taille normale.
- André Mardini 7 rue Saint-Augustin Paris 2<sup>e</sup> : revers toilé doré - modèle de taille normale.
- Edition A.V. Paris : revers uni doré : modèle de taille normale.

Notons enfin que le modèle Drago existe en argent poinçonné, avec de superbes émaux translucides. Il existe également un remoulage, réalisé sur modèles Drago, avec des couleurs peintes et porté pendant la campagne d'Extrême-Orient : c'est une fabrication locale d'Indochine.

● *Monsieur Jean MARCHETTI*  
*Membre à vie n° 82*

# Adhésions de nouveaux membres

---

## ● MEMBRES A VIE.

- N° 88 - Musée de la Légion étrangère - 13673 Aubagne.
- N° 89 - Lieutenant AUDIN - 99<sup>e</sup> R.I.
- N° 90 - Général (CR) DUCHATELLE - 34990 Juvignac.

## ● MEMBRES ACTIFS.

- A 150,00 F.

- N° 710- Colonel (ER) BAISLE - 34000 Montpellier.

- A 100,00 F.

- N° 698 - Fondation La KOUMIA - 37000 Tours.
- N° 699- Amicale des Anciens Combattants du 60<sup>e</sup> R.I. - 25000 Besançon.
- N° 702- Colonel (ER) ARGANS - 34100 Montpellier.
- N° 706- Monsieur COSTES - Maire de Mauguio - Carnon 34130
- N° 708- Lieutenant-colonel (ER) ALBERTINI - 34100 Montpellier.
- N° 709- Général (CR) MURAT - 34000 Montpellier.
- N° 711- Lieutenant-colonel (ER) GUIGOU - 3400 Montpellier
- N° 714- Lieutenant-colonel (ER) MOMPEYSSIN - 34270 St-Mathieu-de-Trévières
- N° 716- Lieutenant-colonel (ER) GOEPFERT - 34100 Montpellier.
- N° 717- Monsieur DAUMAS - 34470 Pérols.

- A 50,00 F.

- N° 695- Monsieur Andréas H. ROSENBERG - 75014 Paris.
- N° 700- Madame DELAGNES - 34000 Montpellier.
- N° 701- Commandant (ER) REFFAS - 34120 Pézénas.
- N° 703- Colonel (ER) BOILLOT - 34000 Montpellier.
- N° 704- Monsieur GERARDIN - 34920 Le Crès.
- N° 705- Lieutenant-colonel PINASSEAU - E.A.I./R.P.
- N° 707- Monsieur TOYES - 33290 Plan Médoc.
- N° 712- Capitaine CHAUMIER - E.A.I./D.I./A.I.T.
- N° 715- Général (CR) BELGODERE - 34000 Montpellier.
- N° 718- Brigadier-chef CAVANIE - EM/GAP - Albi
- N° 719- Général (CR) NICOT - 34100 Montpellier.

- A 30,00 F.

- N° 720- Monsieur PHILIPPE - 75019 Paris.

## ● Dons en numéraire :

- Association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie : 200,00 F.
- Madame DOMON - Membre à vie n° 87 : 100,00 F.
- Sergent BLONDEAU - 1<sup>er</sup> R.I. - Membre actif n° 453 : 60,00 F.
- Colonel (ER) ROUCH - Membre à vie n° 68 - 50,00 F.

Monsieur COCHET-TULLE :

- Carte état-major Est de Rome.
- Carte état-major Cassino.
- Croquis renseigné d'Indochine.
- Carte routière sur soie Indochine Ban-Houei-Sai.
- Carte routière sur soie Indochine Vientiane.
- Carte routière sur soie Indochine Son-Tay.
- Carte routière sur soie Indochine Pak-Lay.

GMR 5/22<sup>e</sup> R.I. :

- Insigne métal.

Mme LAMBERTI (souvenirs du général LAMBERTI)

- Casque Adrian mle 1915 kaki de la division marocaine
- Képi de général de brigade kaki étoiles dorées.
- Bonnet de police de chef de bataillon kaki.
- Bonnet de police de colonel d'infanterie mle 1946.
- Bonnet de police canadien kaki avec galon de colonel
- Bonnet de police infanterie métroupe avec insigne tissu.
- Paire d'épaulettes de chef de bataillon infanterie pour grande tenue 1935.
- Paire d'aiguillettes or d'officier d'état-major.
- Brassard officier d'état-major 16<sup>e</sup> C.A. 1939-1940.
- Brassard officier d'état-major de division d'infanterie 1936.
- Dragonne officier supérieur cordon bleu foncé.
- Dragonne officier supérieur cordon kaki.
- Ceinturon de grande tenue officier infanterie drap noir 1935.
- Ceinturon de grande tenue infanterie drap kaki.
- 2 fourragères Médaille militaire.

M. SONIÉ - E.A.I./PIR.

- Bidon de 2 litres (goulot modifié) 1935.

Chef de bataillon PROVENDIER - E.A.I./DEE

- A.B.C. du mitrailleur 1917 (capitaine ROBERT).
- Almanach trimestriel de la 4<sup>e</sup> armée 1918.
- Mitrailleuses françaises d'infanterie 1918.
- Les leçons du fantassin - 173<sup>e</sup> édition.

Sergent MINERVINI - 9<sup>e</sup> R.C.P.

- Insigne 9<sup>e</sup> R.C.P. - Liban 1986.

M. MARCHETTI - Membre à vie n° 82.

- Insigne métal CHERCHELL.
- Insigne métal promotion ESOA JEANNIN.
- Insigne 3<sup>e</sup> RPIMA Liban 1978.

2<sup>e</sup> R.E.I. :

- livre « le 2<sup>e</sup> Etranger » exemplaire n° 367.

Sous-lieutenant SALLAT E.A.I./GAO.

- Insigne métal palestinien P.F.L.P.
- Drapeau libanais.

Adjudant-chef DEGHIN - Membre actif n° 538.

- TTA. 103 édition 1976.

8<sup>e</sup> Groupe de Chasseurs.

- Historique 1840 - 1986.

Colonel (ER) LECOMTE - Président de l'amicale des Anciens du 8<sup>e</sup> R.T.M. et du III/63<sup>e</sup> R.A.A.

- planing logistique de l'opération aéroportée de Dien Bien Phu (opération Castor).

Chef de bataillon CHARRUT - Membre actif n° 696

- Tenue de « Casque Blanc ».
- Foulard blanc fabrication locale.
- Chemisette fabrication locale.
- Brassard tricolore.
- Brassard observateur.
- Etui de tir rapide.

M. MILHAU - Membre actif n° 690.

- Historique du 22<sup>e</sup> B.C.A.

Musée des traditions chasseurs.

- Insigne 22<sup>e</sup> B.C.A.

Général (CR) LEMATTRE - Membre à vie n° 59.

- 2 képis de chef de bataillon 7<sup>e</sup> R.T.A. vers 1900-1918.
- Képi de chef de bataillon 4<sup>e</sup> B.I.L.A. vers 1900 - 1918.

Sergent-chef (F) COULLON - E.A.I./R.P.

- Sac à main P.M.F.A.T. en plastique noir.

M. CHANOT - 34000 Montpellier.

- Seroual.
- Burnous bleu et blanc.
- Paire de nails.

Capitaine CHAUMIER - Membre actif n° 712.

- Dessin colorié : bois des pins Beyrouth poste français F.M.S.B.
- Ecusson de manche France.
- Brassard France/9<sup>e</sup> DIMa - F.M.S.B.
- Livre organisation militaire de la France - 3<sup>e</sup> édition 1877.

M. BUGUET - Membre actif n° 713.

- Copie de l'historique du 22<sup>e</sup> B.C.P. édité à Morlaix en 1879.
- Historique 1855 - 1914.
- Historique succinct édité en 1921 à Nice (photocopie).
- Historique 1939 - 1940.
- Exemple de travail du chapitre 1951 - 1955.
- Exemple de travail de l'historique du bataillon de marche de la 6<sup>e</sup> D.B.C.A. (1954).
- N° 12 de Troupes d'Elite.
- Photocopie historique succinct 1914 - 1918 du 62<sup>e</sup> B.C.A.
- Insigne du 22<sup>e</sup> B.C.A.
- Ecusson 22 avec galon de sergent 1958.
- Photo insigne du 62<sup>e</sup> (1939-1940).
- Le combat de la compagnie d'engins du 17<sup>e</sup> B.C.P. (Montcornet - 15 mai 1940).
- le 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs portés 1939 - 1940



# LE POINT SUR LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE DE TERRE

**L'**ESSENTIEL de la réorganisation de l'Armée de Terre a été effectué en 1984 et 1985. Les dernières mesures arrêtées ont été mises en application en 1986. Elles sont détaillées dans le tableau ci-après.

I. La mise en réserve de la quasi totalité des unités élémentaires a été rapportée après la décision prise en juin 1986 par le Ministre de la Défense de suspendre la déflation en personnels appelés. Seuls des sections ou pelotons de régiments mécanisés, de régiments de Cavalerie Légère Blindée et des bataillons de Chasseurs Alpins restent soumis à cette disposition.

En 1987, l'Armée de Terre entrera dans la phase finale de sa réorganisation. Ainsi seront réalisés en particulier :

- la restructuration des écoles de l'A.L.A.T.,
- la réorganisation du soutien de l'A.L.A.T. des Corps d'armée,
- la poursuite de la restructuration d'établissements du Matériel et du Commissariat de l'Armée de Terre,

— l'aménagement des structures des formations recevant des matériels nouveaux (porte-chars, canons de 20, VAB Hot, PFM, 155 AUF-1).

II. Les régions militaires poursuivent la réorganisation des forces territoriales restructurées au cours de l'année 1985. Simultanément un certain nombre de mesures ont été arrêtées ou sont étudiées pour améliorer les modalités de la montée en puissance des forces :

- extension du nombre des fractions de contingent rappelables au profit des formations d'active,
- meilleure localisation, au plus près du lieu de mise sur pied, des recrues et des réservistes destinés à certaines formations d'active et mobilisées,
- simplification des mesures de rappel des personnels de réserve,
- développement de l'information sur la mise sur pied de guerre,
- adaptation de l'instruction des réservistes.

## UNITÉS CONCERNÉES EN 1986

DISSOLUTIONS	CRÉATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>— E.M. 9° D.I.Ma.</li> <li>— E.M. 33° D.M.T.</li> <li>— 33° Groupement Divisionnaire</li> <li>— 1° Groupement de Soutien A.L.A.T. (1° G.S.A.L.A.T.)</li> <li>— Centre d'Instruction du Service de Santé (C.I.S.S.)</li> <li>— C.E.C./11° R.I.Ma.</li> <li>— C.I.R.I.P.</li> <li>— Ecole du Commissariat de l'Armée de Terre (E.C.A.T.)</li> <li>— Ecole Militaire d'Administration (E.M.A.)</li> <li>— Centre de Traitement Administratif et Comptable (C.T.A.C.)</li> <li>— C.M. 24</li> <li>— C.M. 65</li> <li>— C.M. 134</li> <li>— Ann. Etablissement Régionale du Matériel (E.R.M.)</li> <li>— Ecole Nationale des sous-officiers du service de Santé de l'Armée de Terre (E.N.S.O.S.S.A.T.)</li> <li>— 9 établissements des Subsistances ou de l'Habillement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Etat-Major-9° D.I.Ma./33° D.M.T.</li> <li>— 54° R.Trans.</li> <li>— 23° Bon. Mat. (4° D.A.M.)</li> <li>— 81° Cie Mat. (14° D.L.B.)</li> <li>— Escadrille Hélicoptères Légers de Reconnaissance (1° R.H.C.)</li> <li>— Ecoles du Commissariat de l'Armée de Terre (E.C.A.T.) (1)</li> <li>— Ecole Nationale du Service de Santé de l'Armée de Terre (E.N.S.S.A.T.) (2)</li> <li>— Centre d'Etude sur la sélection du personnel de l'Armée de Terre (C.E.S.P.A.T.)</li> <li>— Annexe C.M. 15</li> <li>— Cours des Officiers Sup. du Commissariat de l'Armée de Terre (C.O.S.T.A.T.) à l'E.M.S.S.T.</li> <li>— Centre de Soutien et de Diffusion des Logiciels de tests (C.S.D.L.T.)</li> </ul>
	<p>NANTES</p> <p>HAGUENAU PHALSBOURG CANJUERS</p> <p>PHALSBOURG</p> <p>MONTPELLIER</p> <p>DINAN</p> <p>COMPIÈGNE</p> <p>TOULOUSE</p> <p>PARIS</p> <p>PONTOISE</p> <p>(1) Regroupement E.C.A.T.-E.M.A. (2) Fusionnement E.N.S.O.S.S.A.T.-C.I.S.S.</p>
TRANSFERTS	RESTRUCTURATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>— 9° R.C.S. de ST-MALO - DINAN à NANTES</li> <li>— 2/13° R.D.P. de LANGENARGEN à FRIEDRICHSHAFEN</li> <li>— E.E.D./5° D.B. de TUBINGEN à KAISERSLAUTERN</li> <li>— Ble. N.B.C./2° C.A. de HAGUENAU à STRASBOURG</li> <li>— C.M. 38 de SAINT-ETIENNE à VALENCE</li> </ul>	<p>Une cinquantaine de formations en fonction de l'arrivée des matériels nouveaux ou de leur alignement sur des structures définies par la maquette de réorganisation, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les Régiments de Chars D.B.</li> <li>— Les Régiments de Transmissions d'Infrastructure</li> <li>— Les R.C.S. de D.B. et D.I.</li> <li>— Les Régiments de C.L.B. des 2° et 3° C.A.</li> </ul>





*Avez-vous réglé votre cotisation ?*

*Si oui, un grand merci pour votre fidélité.*

*Si non, réparez votre oubli en envoyant votre participation (50 francs pour 1987)*

Directeur : GCA (CR) TOUSSAINT - Rédacteur en chef : colonel (ER) CARLES

Direction rédaction : adjudant-chef DEGHIN - Maquette : adjudant-chef FAVIER

Réalisation : Point impression E.A.I.

Tirage : 700 exemplaires